



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Rapport d'activité

1955  
**2025**

**SOUTENIR  
AUJOURD'HUI,  
POUR PRÉPARER  
DEMAIN**

**Crous • Lille Nord Pas-de-Calais**



# Édito



## **Depuis 70 ans, le Crous soutient et accompagne des générations d'étudiants de manière concrète et en proximité !**

**Depuis la création en 1920 de l'Union lilloise des étudiants de l'État, puis celle du Comité supérieur des oeuvres en faveur des étudiants en 1936, et la création du réseau des Crous en 1955, je mesure, après deux années d'exercice à sa direction, le chemin parcouru et l'ampleur des défis relevés. Je tiens à rendre hommage à l'ensemble des agents, dont l'engagement fait vivre nos valeurs de solidarité et de service public, contribuant à façonner notre établissement reconnu pour son écoute, sa proximité et son professionnalisme.**

Véritable « bouclier social » au service de l'égalité des chances et de la réussite étudiante, le Crous demeure un acteur essentiel de la vie étudiante. En témoigne l'étude menée en 2025 par le Cnous et Ipsos Digital, selon laquelle 88 % des Français jugent les Crous indispensables.

La restauration universitaire n'a jamais été aussi mobilisée. Depuis 2019, alors qu'un repas coûte 9€ à produire, la mise en place du tarif social à 3,30 €, puis en 2020 du tarif très social à 1 €, soit une prise en charge par l'Etat de 89% du prix du repas, constitue un levier majeur de soutien au pouvoir d'achat étudiant. Cette activité exige rigueur et adaptation pour garantir des repas équilibrés, accessibles et de qualité, tout en intégrant des produits issus de filières locales, biologiques ou labellisées, et en luttant contre le gaspillage avec l'aide de l'intelligence artificielle. Les 6 repas thématiques exceptionnels comme les expositions mises en place à compter de septembre 2025 rythment, sensibilisent ou animent nos restaurants.

L'hébergement étudiant a fortement évolué. Des premières résidences collectives des années 1930 aux logements individuels des années 1980, jusqu'aux résidences modernes et équipées d'aujourd'hui, l'offre n'a cessé de se transformer pour répondre aux attentes des étudiants. En 2025, nous avons ainsi eu la fierté d'inaugurer notre 50<sup>ème</sup> résidence étudiante, à Dunkerque et de livrer de nouveaux bâtiments réhabilités sur la cité scientifique.

Face aux fragilités économiques et à l'isolement d'une partie de notre jeunesse, le Crous renforce son engagement en contribuant à la généralisation des conseils en santé mentale étudiant. Comme l'entrée dans l'enseignement supérieur constitue une période de transition, marquée par l'éloignement familial, de nouveaux repères et une autonomie accrue, notre rôle est aussi de favoriser le lien social, élément fondamental du bien-être étudiant.

Ainsi, le développement de l'équipe Culture et Animation de campus témoigne de notre volonté de créer davantage de synergies avec les acteurs du territoire et de dynamiser la vie étudiante sur chaque campus de l'académie.

Ce rapport d'activité vous invite à découvrir les temps forts qui ont jalonné cette année, ainsi que l'ensemble des actions et services déployés au bénéfice des étudiants.

Bonne lecture.

Guénaël PIRA,  
Directeur général du Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais



# Sommaire

**Chiffres clés** p. 6

---

**Temps forts** p. 8

---

**Restauration** p. 11  
Extrait de l'exposition "70 ans de restauration universitaire" p. 13

---

**Hébergement** p. 21  
Extrait de l'exposition "70 ans d'hébergement universitaire" p. 23

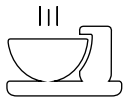
---

**Accompagnement social & financier** p. 31  
Extrait de l'exposition "70 ans d'accompagnement social & financier" p. 33

---

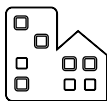
**Vie étudiante** p. 41  
Extrait de l'exposition "70 ans d'animation & de vie de campus" p. 43

# Chiffres clés



## RESTAURATION

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <b>20</b><br>restaurants universitaires   | <b>41</b><br>cafétérias universitaires  | <b>5</b><br>zones de restauration alternatives   | <b>5</b> restaurants et <b>11</b> cafétérias agréés avec ALL (La Catho) |
| <b>2 352 905</b> repas étudiants servis sur <b>3 000 972</b> repas et équivalents repas étudiants | <b>62%</b> Part des repas à 1€ dans le total des repas étudiants (RU et cafétérias) | <b>38%</b> Part des repas à 3,30€ dans le total des repas étudiants (RU et cafétérias) | <b>9,04€</b> coût total d'un repas (production, distribution, etc.)     |



## HÉBERGEMENT

|                                      |   |   |
|--------------------------------------|---|---|
| <b>50</b><br>résidences              | <b>9 370</b><br>logements répartis sur l'ensemble de l'académie | <b>746</b><br>logements en cours de réhabilitation, ou fermés en vue d'une réhabilitation en 2025 |
| <b>9 559</b><br>étudiants accueillis |   | <b>83,71%</b><br>d'occupation financière en 2025  |



## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL & FINANCIER

**202 276**

étudiants dans l'académie de Lille en 2024/2025

**36,2%**<sup>(1)</sup>

Proportion d'étudiants boursiers BCS<sup>(2)</sup> sur l'académie de Lille en 2024-2025

**52 051**<sup>(3)</sup>

étudiants boursiers sur critères sociaux en 2024-2025 (au 31/03/25)

**9 439**

étudiants reçus par le service social en 2025

**14 408**

entretiens menés par le service social en 2025

**12 343**

aides spécifiques versées dont **1 353** aides spécifiques annuelles en 2025

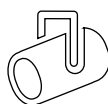
**5,2 M€**

d'aides spécifiques versées dont **3,2 M€** d'aides spécifiques annuelles en 2025

<sup>(1)</sup> Source : Note flash du SIES N° 2025-23 | Septembre 2025 - «Les boursiers sur critères sociaux en 2024-2025», Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES), Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

<sup>(2)</sup> Le nombre d'étudiants boursiers est rapporté aux nombres d'étudiants inscrits dans des formations éligibles aux BCS, et non à l'ensemble des étudiants. Sont ainsi retirés du dénominateur, entre autres, les étudiants sous statut d'apprentissage.

<sup>(3)</sup> MESRE + Ministère de la Culture + Ministère de l'Agriculture + Institut Mines-Télécom + Aides Spécifiques Annuelles (MESRE + Culture)



## VIE ÉTUDIANTE

**3**

commissions CVEC en 2025

**4**

commissions Culture-ActionS en 2025

**7**

concours de création étudiante

**145**

projets CVEC financés en 2025

**34**

projets Culture-ActionS financés en 2025

**4**

concours thématiques (nouvelle, photo, film court, BD) &

**3**

tremplins à thème libre (Pulsations, Envol, Théâtre)

Thème 2024-2025 : Courage

**2,18 M€**

valeur des projets CVEC financés par le Crous en 2025

**13**

volontaires en service civique en 2025

**139**

candidatures réparties sur les 7 concours de création en 2024-2025

# Temps forts

Retour sur une année au Crous - 2025

**JANV.**



## 22/01 · Inauguration de l'(S)pace Pariselle

Inauguration du tiers-lieu dédié à la restauration et au bien-être des étudiants de la Cité Scientifique.

## du 16 au 18/01 · Salon de l'Étudiant et du Lycéen à Lille

Le Crous présente ses services aux (futurs) étudiants et à leurs parents.

## Concertation pour la mise en place d'un CSME pour le Littoral

Le PTSM Artois Audomarois, le PTSM Littoral 62, l'ARS, l'EPSM, l'AFEJI Littoral, l'ULCO et le Crous s'associent pour la mise en place d'un CSME sur le territoire du Littoral.

p 40

**FÉV.**



Bowling Guys - finale régionale du tremplin Pulsations 2025

## 25/02 · Finale régionale du tremplin Pulsations à Villeneuve d'Ascq

Concours musical étudiant : deux lauréats sélectionnés pour représenter l'académie en finale nationale.

p 53

**MARS**

## 5 et 6/03 · "Cramoisir", 14<sup>ème</sup> création de la saison 24/25 au TOU

Cette pièce d'Amandine Dhée s'inscrit dans la programmation de 18 performances au TOU en 2024/2025, pour un total de 29 représentations.

p 52

**AVRIL**

## du 2 au 4/04 · Accueil de la délégation gabonaise du Cnou

Visite des homologues du Cnou du Gabon pour renforcer le partenariat engagé avec le Crous de Lille.

p 18



Philippe BAPTISTE, ministre du MESRE, et les équipes de Valenciennes

## 3/04 · Visite de Philippe BAPTISTE, ministre de l'Enseignement Supérieur

Rencontre avec les acteurs valenciennois de l'enseignement supérieur autour des enjeux de la vie étudiante.



## 24/04 · Menu spécial 70 ans "Retour vers le passé"

Les RU proposent un menu historique pour célébrer les 70 ans du Crous, et goûter aux saveurs revisitées d'une autre époque.

## MAI

### 9/05 · Empotage du matériel de restauration à destination du Gabon

18 équipements de restauration acheminés vers le Gabon via le port de Dunkerque. p 18



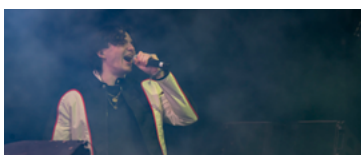
### 13/05 · Engagement "Mon restau responsable" des RU de l'Artois

Les RU de l'Artois complètent l'engagement de l'ensemble du parc dans le programme. p 15



### 15/05 · 3ème édition du défilé "Upcycling by Crous"

34 créations éco-responsables imaginées et créées par 12 étudiants lors d'ateliers couture. p 52



### 22/05 · Summer Break à Lille

5<sup>ème</sup> édition du festival électro de l'Université de Lille, financé en partie par la part CVEC du Crous de Lille. p 49

Petit Biscuit au Summer Break 2025 -  
Crédit photo : Alexandre Caffiaux

## JUIN

### 4/06 · Signature d'une convention avec le CSME pour l'Artois

Extension du dispositif de santé mentale étudiante à l'Université d'Artois. p 40



### 24/06 · Remise des prix des concours de création étudiante à Villeneuve d'Ascq

Annnonce et récompense des lauréats régionaux des 7 concours artistiques. p 51

## JUIL.

### 5/07 · 70 ans du Crous

Le Crous de Lille célèbre avec ses agents 70 ans d'engagement pour la vie étudiante.

### 9/07 · Intégration de l'Université Catholique de Lille au CSME Lillois

La FUPL rejoint le CSME lillois, composé initialement de l'Université de Lille, du Crous et de l'EPSM, élargissant le dispositif de santé mentale à l'ensemble de la métropole. p 40

### du 9 au 11/07 · Échange avec le Studierendenwerk de Cologne

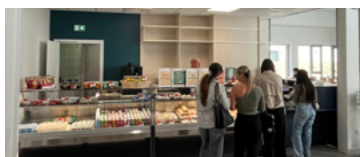
Échange franco-allemand autour de l'évolution des systèmes de gestion informatique au service des étudiants.

**SEPT.**

## Participation aux journées de rentrée des universités

Le Crous présente ses services aux nouveaux étudiants lors des journées d'accueil.

p 46



## 01/09 · Ouverture de la cafétéria l'Intermède à Valenciennes

Un nouvel espace de restauration Crous de 60 places ouvre ses portes sur le campus de l'UPHF.

p 16

## 16/09 · Menu thématique Développement Durable

Les 20 restaurants universitaires proposent un menu 100% DD pour la semaine du Développement Durable.

## 29/09 · Conférence de presse de rentrée

Rencontre avec la presse locale pour présenter les priorités du Crous pour l'année universitaire 2025-2026.

**OCT.**

## 6/10 · Inauguration de la résidence Olympe Démarez-Valentin à Dunkerque

Inauguration de la 50<sup>ème</sup> résidence du Crous et de ses 70 logements étudiants.

p 27



## 30/10 · Signature d'une convention avec le VAFC

Un partenariat pour favoriser la découverte et la pratique du sport.

p 49

**NOV.**

## 13/11 · Concert de clôture des JIVÉ à Lille

MCH, repérée lors du tremplin Pulsations, assure la 1<sup>ère</sup> partie pour Dirty Berlin et Antes & Madzes lors de ce concert qui a eu lieu au Flow, centre incontournable des arts urbains.

p 49



Antes & Madzes au concert de clôture des JIVÉ 2025



## 13/11 · Journée de sensibilisation au handicap à Dunkerque

Des ateliers, un village associatif et un spectacle pour sensibiliser les étudiants au handicap.

p 47

## 13 & 18/11 · Salon de l'Étudiant et du Lycéen à Arras (1<sup>ère</sup> édition) et à Valenciennes

Le Crous présente ses services aux lycéens et étudiants lors de deux salons régionaux.

**DÉC.**

## du 13/11 au 03/12 · Exposition Laïcité à Boulogne-sur-Mer

Une exposition sur la laïcité circule sur les campus pour les 120 ans de la loi de 1905.



## 11, 16 & 18/12 · Réveillons solidaires

1 220 étudiants se réunissent sur 6 campus de la métropole lilloise, d'Arras, de Béthune et de Dunkerque pour lutter contre l'isolement avant les fêtes.

p 48



# Restauration

# INDICATEURS CLÉS DE LA RESTAURATION

|   |   |  |                        |  |
|---|---|--|------------------------|--|
| <b>20</b><br>restaurants universitaires                           | <b>41</b><br>cafétérias universitaires  | <b>3</b><br>zones de casiers connectés   | <b>2</b><br>foodtrucks | <b>5</b><br>restaurants et <b>11</b> cafétérias agréés avec ALL (La Catho) |
| <b>189 895</b><br>étudiants possèdent un compte Izly              |   | <b>57 916</b><br>étudiants bénéficiant des repas à 1€                              |                        |  |
| <b>33,34%</b><br>des achats alimentaires sont des produits EGALIM | <b>18,44%</b><br>de produits issus de labels qualité et durables, dont <b>5,31%</b> de marqueurs SIQO | <b>10,40%</b><br>de produits Bio dans l'offre quotidienne des RU                   |                        |  |
| <b>-7,04%</b><br>de gaspillage alimentaire                        | <b>48,63g</b><br>de restes alimentaires par plateau en moyenne  | <b>0,14€/repas</b><br>Moyenne coût du gaspillage alimentaire sur un an dans les RU |                        |  |

## Nombre de repas financés par le Crous de Lille

Le Crous assure la restauration des étudiants à travers ses 20 restaurants et cafétérias avec une offre de formule plateau ou de formule sandwich.

Il propose également dans ses cafétérias toute une variété de produits avec une tarification adaptée pour les étudiants, traduite en «équivalent-repas»

Le Crous accueille également des usagers non étudiants (personnels Crous & administratifs, enseignants) travaillant à proximité.

Enfin, pour compléter son offre et accompagner le maximum d'étudiants, à travers une convention, le Crous soutient la restauration offerte par l'association ALL sur les campus de la FUPL. Ces repas sont dénommés «repas étudiants agréés».

**2 352 905** repas étudiants Crous

**+ 650 067** équivalents-repas étudiants Crous  
pour un total de **3 000 972** repas étudiants et équivalents-repas étudiants

**+ 586 284** repas non étudiants Crous  
pour un total de **3 587 256** repas étudiants et non étudiants, et équivalents-repas étudiants

**+ 732 095** repas étudiants agréés  
pour un total de **4 319 351** repas étudiants et non étudiants (plateaux et formules sociales, équivalents-repas, repas non étudiants et repas étudiants agréés)

**= 4 319 351** repas tous publics Crous ou agréés



# DE RESTAURATION UNIVERSITAIRE

Les premières formes de restauration étudiante sont assurées par des associations et de manière locale. Il faut attendre 1922 pour voir le premier restaurant universitaire, s'installer dans la maison des étudiants à Lille.

## 1922 : L'U1, premier RU lillois

Inauguré en 1922 rue de Valmy, il est intitulé "l'U1" et placé sous la responsabilité de l'Union lilloise des étudiants de l'État, plus communément appelée "L'Union". Celui-ci restera, jusqu'en 1961, le seul restaurant pour les étudiants lillois.

*"On peut dîner à Lille pour 4,50 francs d'un plat de viande avec légumes, fromage et dessert."*

Extrait d'un article de Lille-Université, journal de l'Union, avril 1992



RU l'U1, ouvert en 1922 rue de Valmy à Lille



Exemple de "self linéaire" au RU Flers, à Villeneuve d'Ascq

## 60's : Le développement du Self

En parallèle de la construction de nouveaux lieux de restauration universitaire (par exemple le RU de Barrois en 1961), le développement du self-service permet aux étudiants de sélectionner ce qu'ils souhaitent consommer.

Le terme "restaurant universitaire" prend alors tout son sens, on ne se nourrit plus simplement à la cantine.

## 90's : L'âge d'or de la restauration rapide

À l'ère des nouvelles façons de consommer, les étudiants fréquentent de plus en plus les stands de pâtes, de pizzas, ainsi que les cafétérias et brasseries qui se multiplient.



Cafétéria de Rubika, à Valenciennes, en 2019

## 2020's : Le souci d'une restauration accessible

Pendant la crise sanitaire, face à la précarité étudiante, l'introduction du repas à 1€ en janvier 2021 pour tous les étudiants raviver l'intérêt pour le plateau traditionnel. Depuis la fin de la crise sanitaire, la formule à un euro est proposée aux étudiants boursiers et en situation de précarité.

Entre 2021 et 2025, la Région Hauts de France a accompagné cette politique en prenant en charge l'euro restant pour les 100 premiers repas des étudiants boursiers des échelons 3 à 7.

En avril 2023, la loi Lévi crée une aide financière destinée aux étudiants qui n'ont pas accès à un lieu de restauration à tarif modéré, à proximité de leur lieu d'études. Cette aide est mise en place à compter de février 2025.



RU de Moulins, à Lille, en septembre 2020



62%

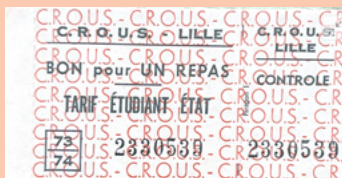
38%

des repas servis en 2025  
au Crous-deLille-Nord-Pas-deCalais

## Les progrès de la restauration

Au fil des années, les points de restauration se multiplient et se diversifient afin de répondre à une demande étudiante qui évolue. Ces progrès, qui suivent les enjeux des différentes périodes, se sont également produits dans une diversité de domaines, notamment dans l'organisation et le fonctionnement technique des points de restauration universitaire.

### Payer son repas : du ticket à la carte multiservice, puis l'application sur smartphone



À l'origine, chaque étudiant devait se procurer un coupon, achetable par carnet de 10, afin de régler son repas. Un élément reste notable dans les témoignages : les longues minutes d'attente dans les files des guichets et à la caisse.

À l'ère de la monétique, la carte Crous est lancée en janvier 1997. Cette innovation permet aux étudiants de régler leurs repas plus rapidement en un passage à la caisse et, ainsi, de fluidifier les services.

Depuis 2015, Izly est un service de paiement mobile qui contribue à la dématérialisation du système de paiement. Il est possible de recharger son compte et de générer un QR code directement depuis son téléphone, et ce, de manière instantanée.

## Mieux manger : Bio, local, végé

Si les années 90 ont marqué un grand intérêt pour la restauration rapide, aujourd'hui la question du végétarien, du local et du responsable s'est progressivement imposée. Dès 2011, le RU Pariselle à Villeneuve d'Ascq proposait des plats végétaliens et s'engageait dans une démarche de restauration plus responsable.

Depuis 2017, un plat végétarien est proposé chaque jour par l'ensemble des établissements de restauration du Crous. En 2025, 25,31% des repas consommés en restauration traditionnelle et 14,04% des repas achetés en cafétérias sont des repas « végé » (végétariens ou végétaliens).

Cet engagement est aussi concret dans la sélection des produits, le Crous s'engage à offrir des articles dont 18,44% proviennent de labels de qualité et durables et 10,40% de produits BIO (données 2025).

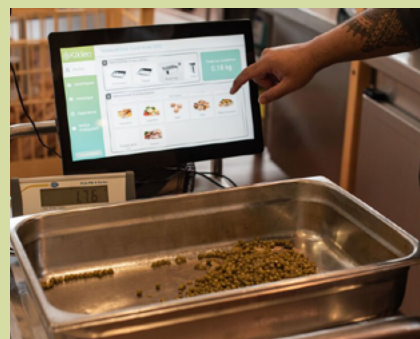


Pour preuve, entre 2019 et 2025, l'ensemble des RU se sont engagés, les uns après les autres, dans le programme Mon restau responsable.

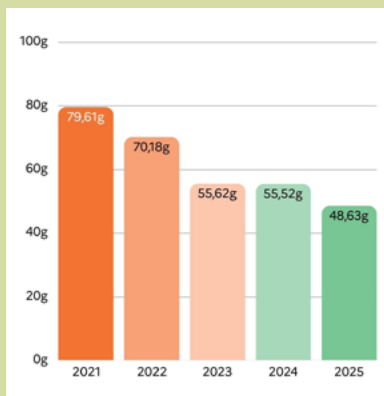
## Mieux consommer, moins gaspiller

Le Crous de Lille Nord Pas-de-Calais s'engage contre le gaspillage alimentaire. Il organise notamment la pesée régulière des déchets produits par les points de restauration.

En 2022, un partenariat avec l'entreprise Kikleo conduit à l'installation au RU Barrois de deux caméras et d'une balance, dotées d'une intelligence artificielle. Elles permettent l'analyse des plateaux et l'ajustement des quantités proposées. Ce dispositif « test » a notamment entraîné une réduction de 61 % du gaspillage entre 2021 et 2023 au sein du RU Barrois, pour tendre finalement à 26,6g par repas (moyenne faite entre le gaspillage en salle et en cuisine) en novembre 2025.



Dispositif Kikléo en action à Barrois



### Évolution du gaspillage moyen par repas (en grammes)

En 2025, dans nos restaurants universitaires, le gaspillage alimentaire moyen était de **48,63g/repas**.

La moyenne générale nationale du gaspillage alimentaire en restauration collective recensée par l'ADEME était de 97,85g/repas en 2025 (données calculées sur les secteurs de la restauration collective de la santé, de l'enseignement et de la restauration d'entreprise).

## OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CAFÉTÉRIA À VALENCIENNES : L'INTERMÈDE

Depuis la rentrée universitaire 2025, les étudiantes et étudiants du Valenciennois bénéficient d'un nouvel espace de restauration, implanté au sein de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF).

Pensée comme un lieu cosy, accessible et convivial, la cafétéria offre **60 places assises** et constitue un espace idéal pour une pause repas, pour échanger ou travailler, tant pour les étudiants que pour les personnels.

Ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 14h30, elle propose des formules petit-déjeuner complètes ainsi que des formules de restauration à tarif social, disponibles à emporter ou à consommer sur place.

Cette ouverture s'inscrit dans le cadre de la relocalisation de la cafétéria de Mont Houy 2, qui disposait de 20 places assises.

Cette opération a permis de libérer des espaces et d'**augmenter de 40 places la capacité d'accueil du restaurant universitaire de Mont Houy 2.**



**20 457**  
passages au 31/12/25

**11 778**  
formules servies  
au 31/12/25

## AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À LA RESTAURATION UNIVERSITAIRE : DÉPLOIEMENT DE 160 CASIERS CONNECTÉS



Pour toujours mieux répondre aux besoins des usagers et afin d'optimiser en continu la qualité de ses services de restauration, le Crous de Lille a mis en place de nouveaux dispositifs innovants, notamment les casiers connectés, afin de fluidifier l'accès aux repas et de mieux gérer les pics d'affluence.

Depuis 2024, **3 zones de casiers connectés** sont opérationnelles sur le campus de la Cité Scientifique, réparties dans les bâtiments SH1, C1 et (S)pace Pariselle, pour un total de 168 casiers. **En janvier 2025, un nouveau projet a été lancé avec 160 casiers installés sur le campus de Pont-de-Bois.**

Le financement de ces équipements a été assuré par la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) de l'Université de Lille, tandis que leur gestion a été confiée au Crous. Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans la volonté du Crous d'enrichir et d'optimiser l'offre de restauration universitaire, au service des étudiants.

**Projets 2026 :** le Crous prévoit l'installation de plusieurs distributeurs automatiques ultra-frais : trois sur le campus Cité scientifique, trois sur le campus Pont-de-Bois, trois sur le campus Lille-Moulins et trois à Polytech Lille.

# UCA : UN ÉQUIPEMENT PERFORMANT AU SERVICE DE LA RESTAURATION SUR LILLE ET LA MÉTROPOLE

L'Unité Centrale d'Assemblage (UCA) a pour objectif d'optimiser la production et la distribution pour 22 cafétérias et 4 points de frigos connectés de la métropole lilloise. Chaque jour, ce sont ainsi 5 500 sandwichs froids, 1 000 plats chauds, 650 sandwichs chauds, 200 salades et 250 desserts qui sont préparés et distribués, permettant de répondre efficacement à la demande des différents sites desservis.

Chaque jour, 328 casiers connectés de la métropole lilloise permettent la distribution d'un volume total de 336 sandwichs et autres produits. Cette solution logistique innovante contribue à élargir l'accès à

une offre variée, et de saison, tout en optimisant la gestion des stocks et en répondant aux besoins quotidiens des usagers.

En 2025, l'UCA a joué un rôle clé dans le maintien de la continuité de service sur 4 sites confrontés à des difficultés techniques ou de production (restaurants universitaires de Boulogne-sur-Mer, de Béthune, et de l'EPI et Chatillon à Lille). Cette solution a permis d'assurer la continuité du service aux usagers en attendant la résolution des difficultés au sein de ces quatre restaurants.

## Production journalière de l'UCA :

**5 500**

sandwichs froids

**1 000**

plats chauds

**650**

sandwichs chauds

**200**

salades

**250**

desserts





## COOPÉRATION INTERNATIONALE AVEC LE GABON

Du 2 au 4 avril 2025, le Crous de Lille a accueilli une délégation du Gabon dans le cadre du renforcement du partenariat avec le Centre national des œuvres universitaires (Cnou) Gabon. Cette délégation était composée du Colonel Aliou Mbia Kombé Barry, Directeur général du Cnou Gabon, et de M. Eugène Junior Bekale, responsable des affaires juridiques.

Cette visite s'inscrivait dans la continuité des coopérations engagées entre les deux institutions et avait pour objectif d'en approfondir les modalités. À cette occasion, plusieurs temps forts ont été organisés :

- la visite des infrastructures du Crous de Lille ;
- la présentation des différents services et de leur organisation ;
- une rencontre avec les étudiants gabonais actuellement présents sur l'académie ;
- un point d'étape sur le **matériel fourni par le Crous de Créteil, le Crous de Toulouse-Occitanie et le Crous de Lille**, ainsi que sur les aspects logistiques liés à son acheminement vers le Gabon, dans le cadre d'un projet de soutien matériel au Cnou.

Ces échanges ont également permis d'engager de nouvelles discussions visant à poursuivre le renforcement du partenariat, à favoriser le partage de bonnes pratiques entre établissements et à contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil et d'études des étudiants.

Par ailleurs, le vendredi 9 mai 2025 a marqué une étape clé du projet de coopération internationale porté par le Crous de Lille, avec la réalisation réussie de l'emportage du matériel de restauration à Dunkerque.

Grâce à la mobilisation conjointe du Crous de Créteil, du Crous de Toulouse-Occitanie et du Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais, **18 équipements** (piano, meuble chaud, sauteuse, four, grill...) ont pu être collectés, conditionnés et acheminés le 2 juin vers le Gabon. Ce projet vise à accompagner les structures du Cnou Gabon dans le développement et le renforcement de leurs équipements en restauration collective. Le Crous de Lille remercie l'ensemble des équipes mobilisées sur les aspects logistiques ainsi que les partenaires engagés dans cette démarche de coopération.

# UNE RESTAURATION UNIVERSITAIRE REPENSÉE POUR PLUS DE DURABILITÉ ET DE DIVERSITÉ

DÈS LA RENTRÉE 2025, LE CROUS DE LILLE A ENGAGÉ UNE REFONTE MAJEURE DE SON OFFRE DE RESTAURATION, PLAÇANT L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DE SES PRIORITÉS.

Les étudiants bénéficient chaque jour d'un choix de quatre plats, incluant systématiquement une option végétarienne. Cette diversification s'accompagne d'une sélection rigoureuse de produits de saison et locaux, ainsi que d'une attention particulière portée à la qualité des approvisionnements : le poisson certifié MSC est proposé deux fois par semaine, et les frites sont servies une fois par semaine.

Pour renforcer la sensibilisation à une alimentation durable, le Crous a prévu **six événements annuels appelés menus exclusifs** ayant pour objectif de promouvoir plus de produits labellisés sur ces journées. De plus, des sources protéiques plus durables (poisson MSC, viande BBC, etc...) sont mises en avant.



Menu Développement Durable du 16/09/25



Menu Halloween du 16/10/25



Menu de Noël du 18/12/25

Ces initiatives ont permis de diversifier les repas et d'accroître la part de produits labellisés et bio dans l'offre quotidienne. Elles s'inscrivent dans une politique globale, mise en place depuis plus de 10 ans, visant à réduire l'empreinte carbone de la restauration collective, à offrir aux étudiant-es une alimentation de qualité, et à proposer une restauration respectueuse de l'environnement et des enjeux de société, en conformité avec les exigences de la loi Egalim.

Cette démarche d'amélioration continue se traduit par des résultats concrets. En 2025 :

- **33,34 % des achats conformes à la loi Egalim**, dont 18,44 % de produits de filières labellisées (AOP, IGP, Label Rouge, commerce équitable) et 10,40 % de produits biologiques
- **25,31 % de repas végétariens** consommés en restauration traditionnelle, et **14,04 % en cafétérias**
- **70 % des restaurants proposent une offre végétalienne** en complément de l'option végétarienne
- **100 % des restaurants labellisés "Mon Restau Responsable"**, attestant de leurs engagements en faveur d'une restauration durable

L'offre végétarienne, initiée dès 2011 et généralisée en 2017, a connu en 2025 une adoption croissante de la part des étudiants. Les repas végétariens représentent désormais 25,31 % des repas servis en restauration traditionnelle et 14,04 % en cafétéria. Entre janvier et juillet 2025, leur part est passée de 16,3 % à 25,63 %, reflétant une véritable adhésion des usagers. Fort de cette dynamique, le Crous se fixe désormais pour objectif d'atteindre 30 % de repas végétariens, consolidant ainsi la place de cette offre dans le paysage de la restauration universitaire.

Le Crous de Lille a donc réaffirmé son rôle d'acteur clé d'une restauration universitaire accessible, durable et en phase avec les attentes des étudiants, tout en renforçant son engagement en faveur d'une alimentation responsable et de qualité.

# PROJETS À VENIR SUR LA RESTAURATION

## Deuxième chaîne de distribution à Arras

Afin d'améliorer la qualité du service et de répondre plus efficacement aux attentes des étudiantes et étudiants, une deuxième chaîne de distribution a été mise en service au sein du restaurant universitaire d'Arras en janvier 2026.

Cette nouvelle chaîne a permis d'assurer une meilleure fluidité du service et une amélioration de la satisfaction des étudiants en **divisant par 5 le temps d'attente**. En 2025 ce dernier était mesuré à 25min (mesures prises les 25 février et 4 mars 2025), pour atteindre 6min en 2026 (mesures faites les 24 et 26 mars, et 7 et 9 avril 2026). Une comparaison sera réalisée sur le temps d'attente du 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire 2025, mesuré à 25min (mesures prises les 9 et 14 octobre, et 13 et 18 novembre 2025), avec le résultat qui sera mesuré à l'automne 2026.

Cette évolution s'inscrit dans une **démarche d'amélioration continue** de la restauration universitaire, visant à offrir un service plus rapide, plus efficace et mieux adapté aux besoins des étudiants.



## Une nouvelle cafétéria Crous de 190 places au cœur de la future Bibliothèque Universitaire Sciences Humaines et Sociales (Agora)

Dans le cadre du vaste chantier de restructuration de l'Agora une nouvelle cafétéria gérée par le Crous verra le jour à la rentrée 2026. Véritable lieu de vie et de convivialité, elle offrira aux étudiantes et étudiants un espace moderne, spacieux et ouvert, pensé en synergie avec les usages de la bibliothèque.

D'une surface de 250 m<sup>2</sup> de salle de 130 places et dotée d'une terrasse de 60 places, elle proposera un espace convivial inspiré de l'(S)pace Pariselle, avec banquettes, tables, mange-debouts et un double comptoir de vente complété par des distributeurs automatiques.

L'ouverture, prévue fin août 2026, s'inscrit dans le projet global de modernisation de la BU (investissement de 44,4 M€ TTC). Le mobilier (144 000 € TTC) est cofinancé par la CVEC de l'Université de Lille et celle du Crous, tandis que les équipements de cuisine (84 000 € TTC) sont financés à 100 % par le Crous.

Ce nouvel espace contribuera à enrichir la vie étudiante, en offrant un lieu de restauration et de détente au cœur de la bibliothèque.

**250m<sup>2</sup>**  
de surface totale pour la  
cafétéria

**190**  
places assises  
(130 en salle / 60 en terrasse)

**228 000€**  
d'investissement  
pour la cafétéria

Ouverture prévue en  
**septembre 2026**

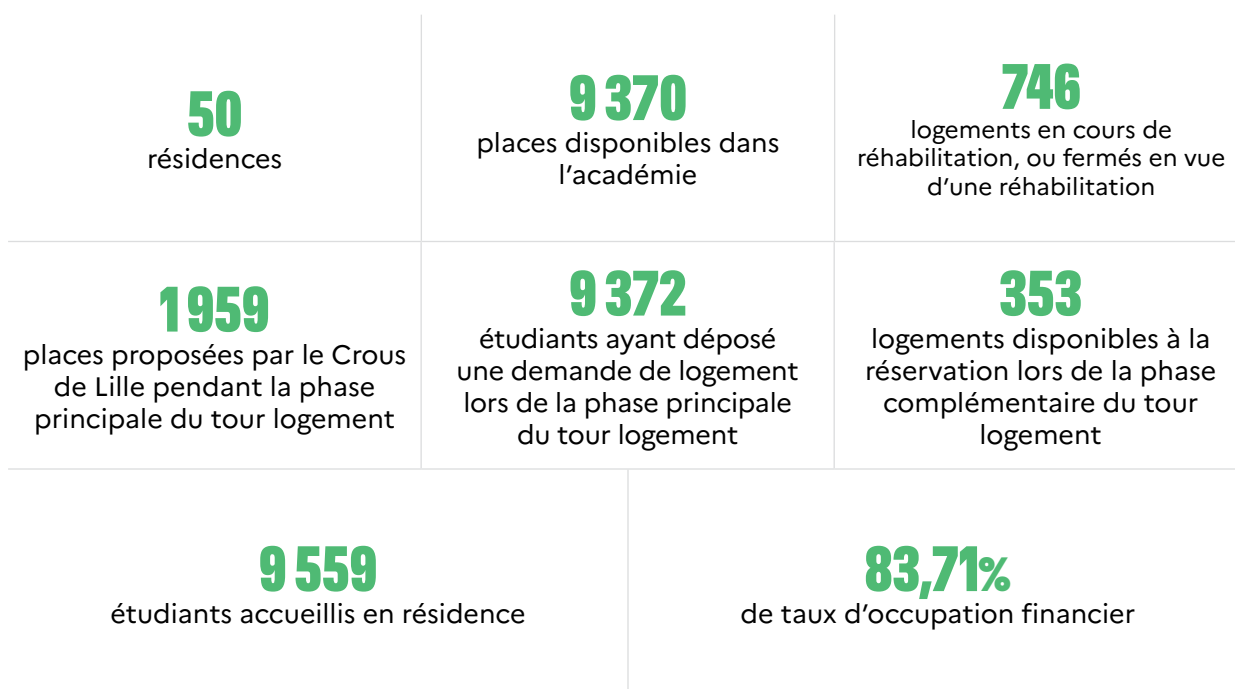


Projection de la cafétéria. Crédits images : Carta-Reichen et Robert Associés / Kaupunki perspective



# Hébergement

# INDICATEURS CLÉS DE L'HÉBERGEMENT



| Type de logement   | 2023/2024      | 2024/2025      | 2025/2026      |
|--|----------------|----------------|----------------|
| <b>Chambres rénovées</b><br>(cuisine & sanitaire collectifs) | 3,90 %         | 3,84 %         | <b>3,77%</b>   |
| <b>Chambres réhabilitées</b><br>(sanitaires privatifs)       | 18,25 %        | 17,96 %        | <b>20,14%</b>  |
| <b>Studios</b>   | 69,34 %        | 71,57 %        | <b>68,55%</b>  |
| <b>Logements en colocation</b>                               | 8,51 %         | 6,63 %         | <b>7,55%</b>   |
| <b>Total</b>   | <b>100,0 %</b> | <b>100,0 %</b> | <b>100,0 %</b> |

## Fourchette des loyers

de 211,60 à 262,80 €  
de 9m<sup>2</sup> à 13m<sup>2</sup>

de 225,57 à 315,20 €  
de 9m<sup>2</sup> à 18m<sup>2</sup>

de 248,53 à 670,30 €  
de 9m<sup>2</sup> à 38m<sup>2</sup> (T1 bis)

de 224,70 à 755 €  
2 chambres 9 m<sup>2</sup> partageant cuisinette et sanitaires jusqu'au T3 de 64,5m<sup>2</sup>



# D'HÉBERGEMENT UNIVERSITAIRE

## DES CONDITIONS DE VIE QUI ÉVOLUENT

L'amélioration des conditions de vie, l'arrivée massive d'étudiants et l'évolution des attentes sur l'habitat ont provoqué des mutations au sein des logements étudiants.

La résidence Georges Lefèvre à Lille vers 1959



### 60's

Les premières résidences étudiantes, établies dans les années 30, avaient un modèle s'apparentant à de grands internats où les étudiants pouvaient être logés, nourris et vivre en communauté avec leurs camarades.

Dans une optique collective, les repas étaient effectués sur de grandes tablées et les chambres accueillait plusieurs étudiants. Hommes et femmes étaient séparés et disposaient de résidences distinctes.

### 60-70's

L'arrivée massive d'étudiants dans les années 60-70 impose de développer le parc résidentiel et de repenser les manières de cohabiter.

Les résidences se recomposent en foyers de colocation où vivent deux ou trois étudiants par chambre. Dans une atmosphère de cohésion sociale, les équipements restent communs.



Un chambre à la résidence Georges Lefèvre à Lille

### 80's

Les années 80 voient les premières formes de chambres individuelles.

L'agencement est repensé pour offrir plus d'intimité : les sanitaires sont notamment déplacés dans les chambres.

Une chambre de la résidence Galois à Villeneuve d'Ascq en 1985



### 2000's

À partir des années 2000, les équipements sont intégrés directement dans chaque appartement. Ce modèle de logement social qui se développe met en avant le confort et l'intimité.

Les appartements sont équipés des commodités adaptées aux modes de vie et de travail du XXIe siècle : kitchenettes, bureau et Wifi, en 2004, sont installés dans les logements.



Un logement à la résidence Marin à Boulogne-sur-Mer en 2003



Un logement de la Résidence Kromos'home à Villeneuve d'Ascq en 2023



# D'HÉBERGEMENT UNIVERSITAIRE

## DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION DU PARC DE LOGEMENT

Depuis les premières constructions de résidences étudiantes dans les années 30, le Crous de Lille Nord Pas-de-Calais n'a cessé d'augmenter la taille de son parc résidentiel afin de répondre à la demande croissante de logements étudiants.



### 1932 : 2 résidences

La résidence Georges Lefebvre, édifée en 1932 à Lille, est la première de son genre. Elle a traversé les époques.



### 1968 : 11 résidences

En 1968, à Valenciennes, est inaugurée la résidence Jules Mousseron : c'est aujourd'hui la plus grande des résidences avec 770 logements.

Pour accompagner l'évolution de la population étudiante, le Crous met aussi en place des travaux de conversion de bâtiments rachetés et rénovés afin de répondre aux besoins de logements.



### 2009 : 32 résidences

Aménagée dans un bâtiment militaire, la résidence de la Citadelle d'Arras ouvre aux étudiants en 2009.



### 2012 : 35 résidences

A Calais, la résidence Gambetta est inaugurée en 2012 dans les anciens locaux de la poste.

En parallèle des constructions et des transformations, une vaste politique de réhabilitation des bâtiments se met en place pour les résidences qui le nécessitent.



## 2015 : 40 résidences

La résidence Camus de Villeneuve d'Ascq est réhabilitée à partir de 2013, marquant le début d'un processus de rénovation des logements.

Entre 2013 et 2024, 100 millions ont été investis pour la réhabilitation du patrimoine des années 60.



## 2025 : 50 résidences

Livraison de la 50<sup>ème</sup> résidence du Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais, en juin 2025 à Dunkerque.

# 10 ANS DE PROJETS IMMOBILIERS : UN PARC QUI ÉVOLUE

Le Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais dispose de 50 résidences dont 30 dans le cadre de convention et autres contrats avec des bailleurs sociaux.

Le parc proposé par le Crous de Lille représente 9370 logements en 2025 (9107 logements en 2024), dont 50% en propriété Etat, essentiellement sur Villeneuve-d'Ascq et sur Valenciennes, et 50% en propriété bailleurs, majoritairement en dehors de la métropole lilloise. Depuis plus de 10 ans, le parc a connu plusieurs évolutions.

### Entre 2015 et 2017 :

- Une phase de croissance avec l'ouverture de 1138 logements neufs dans le cadre de convention avec des bailleurs (100 à Lens, 217 à Roubaix, 511 à Villeneuve d'Ascq, 160 à Arras, 150 à Valenciennes) ;
- En complément, 5 bâtiments de la résidence Camus, soit 507 logements, propriété de l'Etat et situés à Villeneuve d'Ascq, ont été réhabilités puis rouverts sur cette période.

### Entre 2018 et 2024 :

- Une phase de réhabilitation, concentrée sur le parc villeneuvois datant des années 1960, parc marqué par une forte vétusté. 1357 logements ont été réhabilités sur les résidences de Boucher (3 bâtiments), Bachelard (5 bâtiments) et Evariste (4 bâtiments).
- En complément, il y a eu l'ouverture de 603 logements neufs, dont 340 propriétés de l'Etat, 300 à Villeneuve d'Ascq en septembre 2023 et 40 à Lille en mars 2018, et 303 dans le cadre d'une convention avec un bailleur (50 à Liévin, 120 à Villeneuve d'Ascq et 93 à Maubeuge en septembre 2024).

# PRÉSENTATION DES PROJETS 2025

**EN 2025, LE CROUS DE LILLE A VU S'ACHEVER DEUX PROJETS POUR UN TOTAL DE 178 LOGEMENTS :**



Une nouvelle résidence conventionnée de

**70**

logements neufs a été livrée à Dunkerque en juin 2025, pour un coût total des opérations de 6,7 M€.



Le bâtiment J de la résidence Boucher et ses

**108**

logements réhabilités ont été livrés le 30 juillet 2025 à Villeneuve d'Ascq, pour un coût total des opérations de 6,5 M€.

## ... et projection à l'horizon 2026-2030

**Le Crous de Lille travaille sur 3 projets pour un total de 407 logements d'ici 2027 :**

- A Lille, la résidence Jean Zay est en cours de réhabilitation pour une livraison début 2027 de 134 logements, dont le coût estimé des opérations est de 7,8 M€ ;
- A Villeneuve d'Ascq, les 157 logements du bâtiment F de la résidence Boucher doivent être livrés en avril 2027 (coût estimé des opérations : 2 M€), et les 116 logements du bâtiment X de la résidence Camus, fermé depuis plusieurs années, sont attendus pour l'été 2027 (coût estimé de l'opération : 7,5 M€).

**D'autres opérations sont également en projet :**

- La réhabilitation des 228 logements de la résidence Robespierre à Mons en Baroeul, pour un coût d'opération estimé à 13 M€ TDC, est prévue comme suit :
  - 1ère tranche : démarrage travaux en décembre 2026, livraison en juillet 2028
  - 2ème tranche : démarrage des travaux en août 2028, livraison en juillet 2030
- Prospection pour un projet de résidence sur Douai, dernière grande ville étudiante sans résidence Crous
- Sur la métropole lilloise, où la tension locative est importante, plusieurs projets sont envisagés :
  - Une ambition de 300 à 400 logements sur Lille et 300 logements sur Villeneuve-d'Ascq se traduit par différentes études ;
  - Des études sont menées avec SIA Habitat et Partenord pour réhabiliter les résidences Arsenal à Lille (122 logements) et Tilleuls à Tourcoing (112 logements).



# LA RÉSIDENCE OLYMPE DÉMAREZ-VALENTIN : UNE NOUVELLE RÉSIDENCE CROUS SUR LE TERRITOIRE DUNKERQUOIS

Inscrit dans le cadre du plan de relance de l'État et du plan 60 000 logements étudiants, la résidence, située dans le quartier de la Citadelle, au sein de l'espace portuaire de Dunkerque, bénéficie d'un emplacement Stratégique, à proximité de l'université, du restaurant universitaire, des commerces et de la gare.

Elle se distingue par sa double fonction : elle propose des logements étudiants durant l'année scolaire et vise à accueillir des travailleurs saisonniers l'été dans les logements qui seront vacants.

L'investissement total pour la réalisation de ce projet s'élève à 6 703 385 €, financé par des subventions provenant de la Communauté Urbaine de Dunkerque (140 000 € de subvention, garantie de l'emprunt

de 3F résidences portée par la CUD), d'Action Logement et de prêts divers tels que les prêts locatifs sociaux.

Ce projet est porté par 3F Résidences, SA HLM, maître d'ouvrage de l'ensemble de la réalisation. La conception et la construction ont été confiées au cabinet MAES Architectes et à l'entreprise BC Nord à travers un marché de conception-réalisation. Le bâtiment respecte la norme RE2020 (réglementation Énergétique). La gestion de la résidence est assurée par le Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais.

Au-delà des logements, la résidence propose des équipements adaptés aux besoins des étudiants : une salle de travail partagée, une laverie ainsi qu'un local à vélos.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté de la ville de favoriser l'accueil des étudiants, tout en dynamisant un quartier en pleine mutation.

La résidence universitaire de Dunkerque porte le nom d'une femme pionnière, exemplaire et engagée sur le territoire Dunkerquois : Olympe Demarez-Valentin (1878-1964).

Issue d'un milieu modeste, après avoir été institutrice et repris des études de droit à l'âge de 33 ans, elle fut la première femme diplômée d'une licence en droit à l'Université de Lille, la première femme avocate du Nord en 2 février 1914 et la première femme élue au conseil municipal de Dunkerque en 1945.



La résidence comprend **70 logements** répartis comme suit :

- 63 logements de type T1,
- 4 logements T1 bis,
- 2 logements T2,
- 1 logement T3.





## RÉSIDENCE BOUCHER : UNE RÉHABILITATION AU COEUR DU CAMPUS DE LA CITÉ SCIENTIFIQUE

Au sein de la résidence universitaire de Boucher sur le campus de la cité scientifique, le bâtiment J a ainsi été réhabilité entièrement proposant aux étudiants, dès la rentrée universitaire 2025, 108 logements de 12m<sup>2</sup> entièrement équipés.

Conçus pour allier confort et fonctionnalité, les logements sont tous équipés d'une kitchenette et d'une salle de douche privative avec WC. La résidence met à disposition des espaces communs repensés, comprenant des couloirs plus lumineux, des espaces verts ainsi que des salles dédiées à la convivialité et au travail.

Le coût total des opérations pour cette réhabilitation est de 6 504 029,19 € (6,43 M€ financés par le Crous, et 74 029,19 € financés sur ressources propres du Crous de Lille).

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique, le Crous de Lille porte une attention constante à la qualité environnementale des opérations réalisées en réduisant l'empreinte énergétique de nos bâtiments.

Le bâtiment de la résidence de Boucher a réduit sa consommation énergétique de 200 kWh/m<sup>2</sup>/an, équivalente à plus de 55 % d'économie d'énergie.



# TOUR LOGEMENT : +25% DE LOGEMENTS PROPOSÉS SUR LA PHASE PRINCIPALE

L'attribution des logements étudiants s'organise en deux phases distinctes, afin d'accompagner le processus Parcoursup et de répondre aux différents besoins étudiants :

- La phase principale, entre mi-mai et fin juin, ouverte aux boursiers, permet aux étudiants de formuler jusqu'à 4 vœux de logement pour la rentrée universitaire suivante. Elle concerne l'essentiel du parc locatif disponible et vise à attribuer les logements selon des critères sociaux, géographiques et académiques.
- La phase complémentaire à compter de mi-juillet, ouverte à tous avec une priorité aux étudiants boursiers.

Ces deux phases permettent d'optimiser l'occupation des résidences tout en répondant au mieux aux besoins des étudiants, dans un contexte de forte demande.

Un dispositif spécifique a été mis en place pour les étudiants en situation de handicap afin qu'ils puissent faire une demande de logement adapté à leurs besoins.

Avant les résultats de Parcoursup, **9 372 étudiants** avaient déposé l'équivalent de 45 227 de vœux de logement sur l'ensemble du territoire. Le nombre d'étudiants demandeurs entre le premier et le dernier tour, correspondant au début des retours de Parcoursup, a été divisé par 3 pour atteindre **3 330 étudiants demandeurs en phase complémentaire**.

**4 410**

demandes de renouvellement pour la rentrée 2025

**1959**

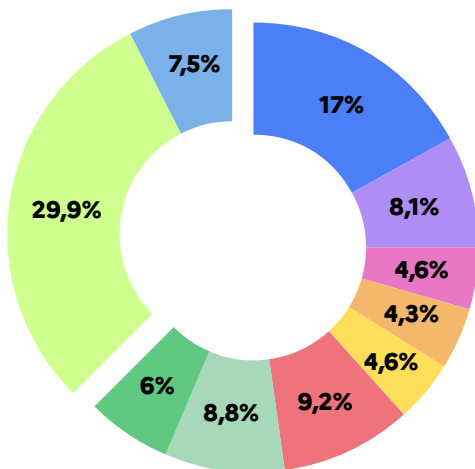
places proposées en phase principale (vs. 1 561 en 2024)

**72%**

des logements mis en réservation pour la rentrée se situaient sur la MEL

**395**

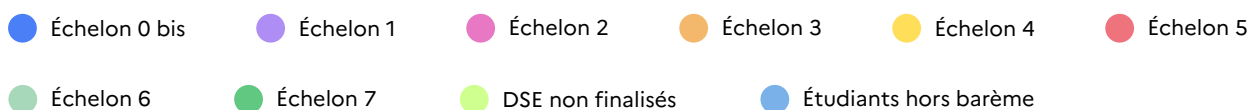
logements réservés aux étudiants en situation de handicap

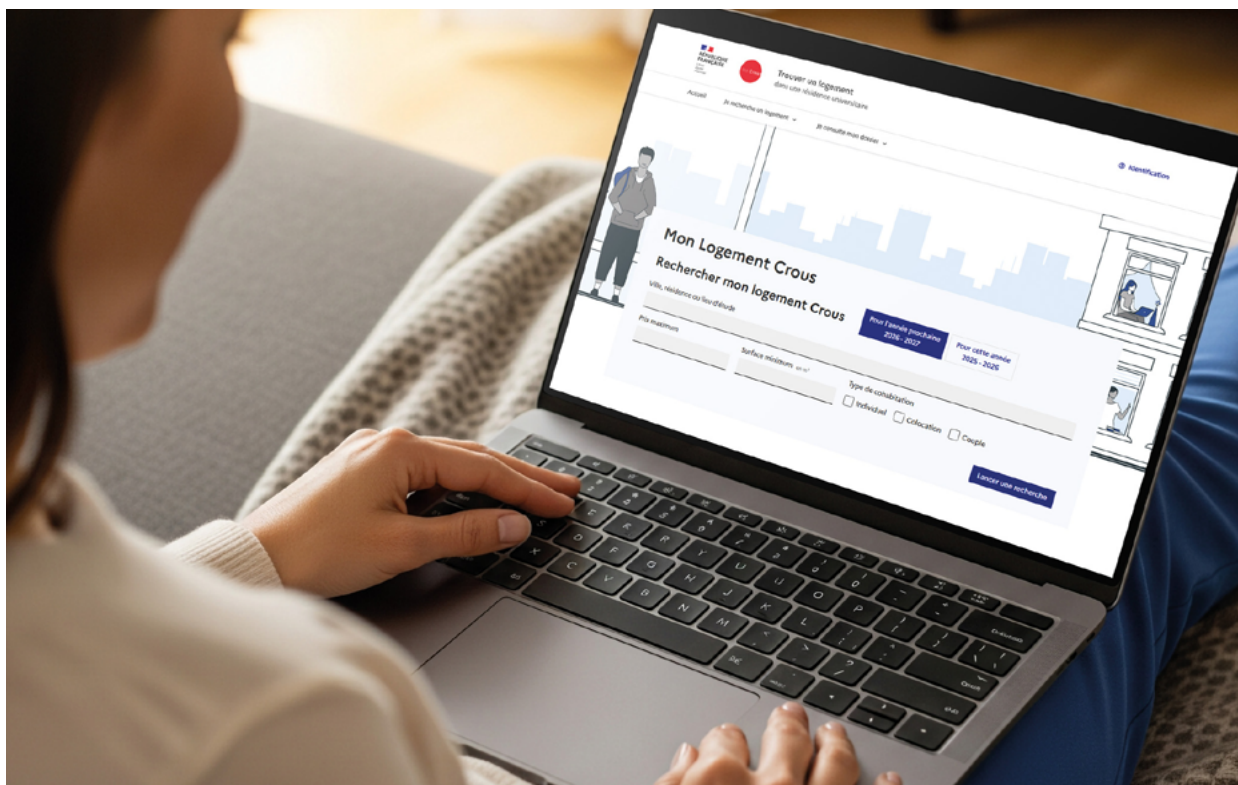


## Profil des étudiants ayant déposé une demande de logement pendant la phase principale

Lors de la phase principale d'attribution des logements, on constate que **deux tiers des demandeurs sont boursiers**, et un tiers sont des étudiants n'ayant pas finalisé leur dossier de demande de bourse.

On note également que **les échelons 0 bis à 3 représentent un tiers des demandeurs**, avec une forte représentation de l'échelon 0 bis.





Après la publication des résultats de ParcoursSup, la demande moyenne s'est réajustée à moins de **2,5 demandes par logement dans l'académie**, avec des variations territoriales : 1 demande pour 1 logement à Maubeuge et 3 demandes pour 1 logement à Lille Centre.

De plus, toujours suite aux résultats de ParcoursSup, **353 logements étaient finalement remis en disponibilité pour la phase complémentaire**, qui commençait le 8 juillet, permettant de soutenir les étudiants jusqu'à la rentrée effective.

Ce chiffre résulte des annulations de réservation ou des départs d'étudiants notifiés entre le début de la phase principale et le début de la phase complémentaire. **En 2024, 180 logements étaient remis à la location pour la phase complémentaire** sur les 1 561 initialement proposés lors de la phase principale.

Les étudiants boursiers restent prioritaires pour l'attribution des logements. Les places non attribuées en phase principale ou en phase complémentaire sont ensuite accessibles aux étudiants non boursiers.

**3 330**  
étudiants ayant déposé une  
demande pendant la phase  
complémentaire

**353**  
places proposées  
en phase complémentaire  
(vs. 180 en 2024)



# Accom- pagnement social & financier

# INDICATEURS CLÉS DES BOURSES

|  |  |   |
|--|--|---|
| <p><b>67 034</b><br/>demandes de bourses ont été déposées au 1<sup>er</sup> sept.,<br/><b>68 639</b> au 15 sept.</p> | <p><b>59 874</b><br/>dossiers traités au 1<sup>er</sup> sept.,<br/><b>62 296</b> au 15 sept.</p> | <p><b>19 816</b><br/>bourses versées de façon anticipée au 31 août,<br/><b>38 225</b> au 18 sept.</p> |
| <p>Proportion d'étudiants boursiers BCS<sup>(1)</sup> sur l'académie de Lille:<br/><b>36,2%</b><sup>(2)</sup></p>    | <p><b>121,252 M€</b><br/>versés au titre des bourses relevant du MESRE<sup>(3)</sup> en 2025</p> | <p><b>504</b><br/>étudiants bénéficiaires de l'aide à la mobilité Parcoursup</p>                      |

<sup>(1)</sup> Le nombre d'étudiants boursiers est rapporté aux nombres d'étudiants inscrits dans des formations éligibles aux BCS, et non à l'ensemble des étudiants. Sont ainsi retirés du dénominateur, entre autres, les étudiants sous statut d'apprentissage.

<sup>(2)</sup> Source : Note flash du SIES N° 2025-23 | Septembre 2025 - «Les boursiers sur critères sociaux en 2024-2025», Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES), Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

<sup>(3)</sup> Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace

| Taux de boursiers par établissement<br><i>calculé sur l'ensemble des étudiants inscrits</i> |         |                |
|---|---------|----------------|
| Établissements  | 2024    | 2025           |
| Université de Lille   | 28,25 % | <b>28,29 %</b> |
| Université d'Artois   | 32,68 % | <b>31,38 %</b> |
| Université du Littoral Côte d'Opale   | 34,17 % | <b>33,14 %</b> |
| Université Polytechnique Hauts-de-France  | 33,03 % | <b>28,84 %</b> |
| Université Catholique de Lille (facultés + écoles et instituts)                             | 10,17 % | <b>7,92 %</b>  |
| Institut Catholique de Lille (facultés)   | 15,80 % | <b>14,32 %</b> |
| Lycées (MESRE)  | 50,20 % | <b>46,05 %</b> |
| Autres établissements (MESRE)   | NC      | <b>NC</b>      |

# INDICATEURS CLÉS DE L'ACTION SOCIALE

|  |   |
|--|---|
| <p><b>14 408</b><br/>entretiens menés par le service social en 2025</p>                                  | <p><b>9 439</b><br/>étudiants reçus par le service social en 2025</p>                                       |
| <p><b>12 343</b><br/>aides spécifiques versées dont <b>1 353</b> aides spécifiques annuelles en 2025</p> | <p><b>5,2 M€</b><br/>d'aides spécifiques versées dont <b>3,2 M€</b> aides spécifiques annuelles en 2025</p> |



# D'ACCOMPAGNE- MENT SOCIAL & FINANCIER

## Les bourses : d'une gestion papier...

Le 30 octobre 1992, un arrêté introduit les dossiers sociaux étudiants (DSE). Ces documents servent à l'harmonisation des demandes de bourse et de logement. À l'échelle nationale, les critères d'admission sont uniformisés et l'instruction des bourses est progressivement transmise des rectorats aux Crous.

En 1995, ce processus d'uniformisation et d'amélioration du système de bourse aboutit au transfert total de la compétence d'instruction des demandes, d'attribution des droits et de gestion administrative des dossiers aux Crous. Le paiement s'effectue par le rectorat, via le Trésor Public, après instruction des dossiers par le Crous.



Les étudiants venaient apporter leur dossier complet au siège du Crous, rue de Cambrai à Lille, ou le faisaient parvenir par voie postale. Les délais de traitement étaient tout logiquement plus longs et le travail de gestion par les agents, plus contraignant.

En 2024-2025, le nombre de boursiers gérés par le Crous était de 56 730 étudiants.

## ... à une gestion informatisée

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, les démarches sont simplifiées. En 2004, le site internet du Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais propose une multitude de services, dont le remplissage du dossier de demande de bourse et de logement DSE en ligne.



## Le saviez-vous ?

Dès 2001, le site du Crous est primé dans le top 10 des meilleurs sites publics exemplaires par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État.

Dès 2010, les campagnes d'information sur les bourses ou le logement passent au format numérique en démarrant sur Youtube (le 16 mars 2012) et facebook (le 1er septembre 2016) avant de se déployer sur Instagram en octobre 2016.



# D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL & FINANCIER

Un autre secteur clé dans lequel le Crous s'investit est le soutien social et l'assistance aux étudiants.

Constitué d'assistantes sociales, la mission du service social est d'écouter, de conseiller et de soutenir les étudiants dans leurs démarches administratives, financières et personnelles.

En 1991, le service du Crous comptait 5 assistantes sociales. A partir de la même période, l'activité des assistantes sociales du Crous et des établissements supérieurs se coordonne.

Depuis, des **conventions de coopération** ont été mises en place pour faciliter les collaborations, notamment : en 1996 avec le SIUMPS de Lille, en 1998 avec l'UVHC de Valenciennes, et en 2008 avec l'ULCO et l'association d'Entr'aide universitaire de la Catho.

Aujourd'hui, la commission d'aide sociale rassemble chaque semaine les assistantes sociales pour étudier les dossiers instruits par chaque assistante sociale et définir le montant des aides sociales, versées par le



Crous. En 2024, cela représente 5 138 étudiants aidés sur les 200 244 étudiants de l'académie.

Pendant la crise sanitaire, en première ligne, le service social s'est aussi caractérisé par son adaptation au contact des étudiants. L'effectif d'assistantes

sociales du Crous est renforcé par quatre agents pendant la crise, puis par trois postes permanents après la crise COVID.

En 2025, sur l'académie de Lille, les 14 assistantes sociales du Crous et les 7 assistants sociaux des Universités sont à la disposition des étudiants pour leur apporter une aide en cas de besoin.

## La médiation familiale

Le 10 juin 2024, le Crous de Lille célébrait les 10 ans de son service de médiation familiale. Cette innovation, créée en 2014, est le premier et le seul service de ce genre parmi tous les Crous de France. Ses missions : apporter écoute, soutien et solutions aux conflits entre étudiants et parents.

## Dispositif unifié d'accès aux aides sociales d'urgence

L'assistante sociale, interlocutrice privilégiée de l'étudiant, mobilise les fonds du Crous ainsi que ceux délégués par d'autres partenaires institutionnels.

En cas de situation exceptionnelle et d'urgence sociale pouvant compromettre la poursuite d'étude, une aide financière peut être accordée après analyse du service social.

Depuis la crise sanitaire en 2020, la Région Hauts-de-France, via le Fonds régional d'urgence sociale (FRSU), a confié au Crous le soin de mettre en œuvre une aide régionale.

Sur l'année universitaire 2024-2025, 3,15M€ d'aides sociales ponctuelles ou d'urgence, dont 0,84M€ via le FRSU, ont été attribuées à 4 600 étudiants.

Depuis le 1er janvier 2019, l'Université de Lille pour accélérer la perception des aides d'urgence relevant du FSDIE a conventionné avec le Crous. Cette collaboration se traduit par deux dispositifs principaux :

- La distribution de e-cartes alimentaires aux étudiants en situation d'urgence alimentaire : 2 750 étudiants (en 2024-2025) pour un montant total de 312 000 €.
- Un dispositif d'avance financière permettant un versement rapide de l'aide sur le compte Izly ou le compte locatif de l'étudiant.

# BOURSES ET AIDES FINANCIÈRES : UN LEVIER ESSENTIEL POUR LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Les étudiants en formation initiale ont accès à divers dispositifs d'aides financières, destinés à faciliter leur entrée dans l'enseignement supérieur, à améliorer leurs conditions d'études et, à favoriser leur réussite académique.

Parmi ces aides, les bourses sur critères sociaux constituent le principal soutien financier de l'État. Elles sont attribuées en fonction des ressources et de la situation personnelle de chaque étudiant. Le Crous de Lille, assure la gestion et le versement de ces bourses pour le compte de plusieurs ministères, notamment ceux de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture et de l'Alimentation, et de la Culture.

Selon leur situation individuelle, les étudiants peuvent bénéficier d'aides financières complémentaires, parmi lesquelles figurent principalement les bourses sur critères sociaux et d'autres dispositifs spécifiques. Ces aides, cumulables en fonction des besoins, visent à soutenir leur parcours dans l'enseignement supérieur.

En 2024/2025, 73 539 dossiers ont été instruits Pour 2025/2026, 59 847 dossiers étaient instruits au 31 décembre 2025. En 2024/2025, un montant de 126 773 534,60 € a été versé au titre des bourses relevant du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE).



## LES DISPOSITIFS D'AIDES COMPLÉMENTAIRES

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des étudiants, le Crous, en partenariat avec l'État, déploie de nombreux dispositifs d'aides financières destinées à soutenir les étudiants tout au long de leur études. Ces dispositifs couvrent des besoins variés, tels que l'accès aux études, la mobilité, la santé, le logement et la vie culturelle.

Parmi ces aides, **l'aide au mérite** est attribuée aux étudiants boursiers ayant obtenu la mention « Très bien » au baccalauréat. Versée en complément de la bourse sur critères sociaux, elle est cumulable avec d'autres dispositifs, comme l'aide à la mobilité internationale ou les aides spécifiques ponctuelles.

Pour favoriser la poursuite d'études dans une autre région ou

à l'international, plusieurs aides à la mobilité sont proposées aux étudiants boursiers.

- **L'aide à la Mobilité Parcoursup** : Il s'agit d'une aide pour les futurs étudiants qui ont bénéficié d'une bourse de lycée et qui souhaitent s'inscrire, via Parcoursup, dans une formation située hors de leur académie de résidence. En 2025, 504 étudiants ont bénéficié de l'aide à la mobilité Parcoursup, destinée à accompagner les jeunes dans leur entrée dans l'enseignement supérieur loin de leur domicile. (714 étudiants en 2024)
- **L'aide à la Mobilité Master** est une aide destinée aux étudiants poursuivant leurs

études dans une autre région académique. En 2025, 514 aides à la mobilité Master ont été attribuées, représentant un montant total de 396 000 € versés aux étudiants bénéficiaires. (396 aides en 2024)

Les étudiants internationaux peuvent bénéficier d'aides spécifiques venant en complément des bourses d'études et des dispositifs sociaux, afin de faciliter leur intégration et leur parcours universitaire en France. Bien que l'Assurance Maladie rembourse une partie des frais de santé, une complémentaire santé (mutuelle) reste essentielle pour couvrir les dépenses non prises en charge. Des aides spécifiques peuvent être mobilisées pour soutenir les étudiants aux revenus modestes dans cette démarche.

|                                   | Nb d'aides attribuées en 2024/2025 <sup>(2)</sup> | Nb d'aides attribuées en 2025/2026 <sup>(1)</sup> | Montant des aides versées en 2024/2025 <sup>(2)</sup> | Montant des aides versées en 2025/2026 <sup>(1)</sup> |
|-----------------------------------|---|---|---|---|
| MESRE <sup>(3)</sup>              | 50 097  | <b>51 952</b>                                     | 126 773 534,60 €                                      | <b>121 252 844,10 €</b>                               |
| MIC <sup>(4)</sup>                | 554   | <b>863</b>  | 1 139 622,80 €  | <b>1 845 096,23 €</b>                                 |
| MASA <sup>(5)</sup>               | 334   | <b>308</b>  | 696 056,70 €  | <b>626 026,70 €</b>                                   |
| IMT                               | 334   | <b>280</b>  | 725 042,00 €  | <b>567 784,70 €</b>                                   |
| Aides spécifiques annuelles       | 710   | <b>640</b>  | 2 313 421,60 €  | <b>2 196 018 €</b>                                    |
| Aides spécifiques annuelles - MIC | 19  | <b>25</b>   | 62 039,80 €   | <b>86 190,20 €</b>                                    |
| Aide à la mobilité master         | 396   | <b>514</b>  | 396 000,00 €  | <b>537 000 €</b>                                      |
| <b>Totaux</b>                     | <b>52 447</b>                                     | <b>54 582</b>                                     | <b>132 105 717,50 €</b>                               | <b>127 110 959,93 €</b>                               |

<sup>(1)</sup> Observation au 01/03/2025  
<sup>(2)</sup> Observation au 01/03/2026

<sup>(3)</sup> Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace

<sup>(4)</sup> Ministère de la Culture

<sup>(5)</sup> Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire



# SOUTIEN FINANCIER CONTINU ET PONCTUEL : RÉPONDRE AUX DIFFICULTÉS DES ÉTUDIANTS

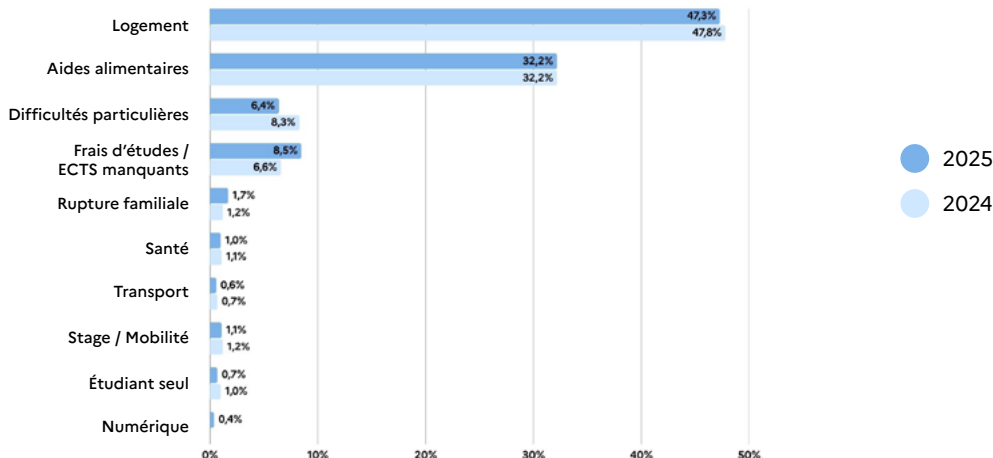
En complément de la bourse sur critères sociaux, les aides spécifiques viennent compléter cette dernière, pour répondre à des besoins particuliers. Ces dispositifs visent à offrir un appui immédiat ou durable, adapté à chaque situation de l'étudiant.

L'aide spécifique annuelle s'adresse aux étudiants confrontés à des difficultés durables, mais non éligibles à une bourse sur critères sociaux. Elle permet d'apporter une réponse adaptée à des situations particulières ne relevant pas du cadre classique des bourses de l'enseignement supérieur.

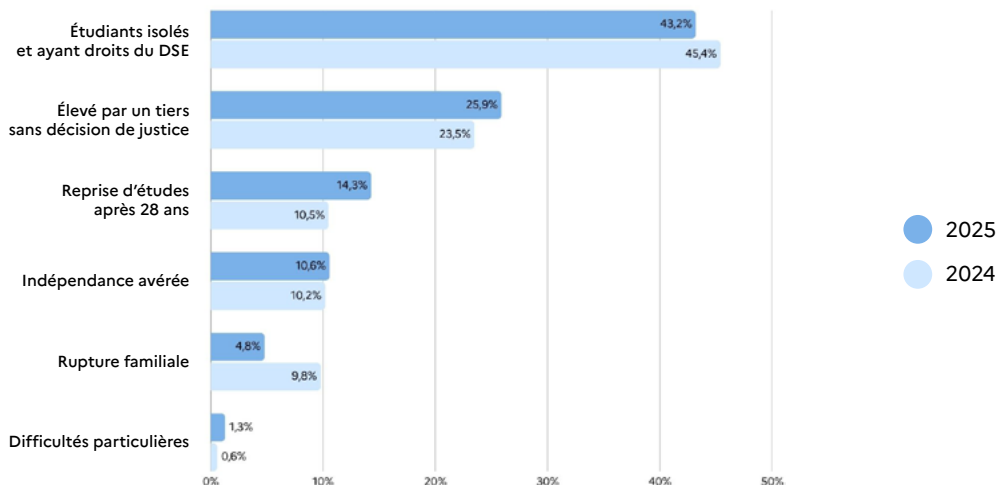
L'aide spécifique ponctuelle, quant à elle, constitue une aide financière d'urgence et personnalisée, destinée aux étudiants rencontrant des difficultés financières ponctuelles susceptibles de compromettre la poursuite de leurs études.

L'attribution de ces aides est assurée par une commission d'action sociale, qui se réunit hebdomadairement et rassemble les assistantes sociales du Crous et des universités partenaires.

## Répartition des aides ponctuelles par dominance en 2025 (vs. 2024)



## Répartition des aides annuelles par dominance en 2025 (vs. 2024)



# REPAS À 1€ : UN SOUTIEN RÉAFFIRMÉ POUR LES ÉTUDIANTS

Reconduit pour l'année universitaire 2025-2026, le dispositif du repas à 1€ continue d'apporter un soutien essentiel aux étudiants boursiers. Au 31 décembre 2025, 2 782 étudiants en difficulté financière bénéficiaient également de ce dispositif, après évaluation sociale.

Depuis 2020, cette mesure permet l'accès à un repas complet et équilibré à un tarif très social de 1€, tandis que les étudiants non boursiers bénéficient d'un

tarif social maintenu à 3,30€, gelé depuis cinq ans malgré l'inflation.

Pour bénéficier des tarifs sociaux, les étudiants disposent d'un compte Izly qu'ils doivent activer via un mail reçu après leur inscription dans un établissement d'enseignement supérieur. Le statut de boursier est mis à jour dès réception de la notification de bourse (conditionnelle ou définitive), sans démarche supplémentaire à effectuer.

Parmi les usagers de nos restaurants, près des deux tiers d'entre eux sont des étudiants boursiers, puisqu'on constate un taux de prise de la formule très sociale à 1€ de 62% en 2025 dans l'académie de Lille. La fréquentation des étudiants boursiers est plus élevée dans les RU d'Arras, Boulogne-sur-Mer, Douai et Lens où le taux de prise du 1€ s'élève à plus de 70% ; et avec un pic de ce taux à 75% au RU de Flers à Villeneuve d'Ascq.

## DISPOSITIF CARE : UNE AIDE À LA RESTAURATION POUR LES ÉTUDIANTS EN ZONE BLANCHE

Le dispositif national CARE (Carte d'Aide à la Restauration Étudiante), piloté par le réseau des Crous et lancé en mars 2025, avec un paiement rétroactif jusqu'à janvier 2025, est à destination des étudiants se trouvant dans des territoires éloignés d'une restauration à tarif modéré, appelés également "zones blanches". Les avantages de ce dispositif sont multiples :

- **Une aide financière mensuelle pour se nourrir**
  - 40 € par mois pour les étudiants boursiers
  - 20 € par mois pour les non-boursiers
- **Une carte dématérialisée facile d'utilisation**
  - Fonctionnement du dispositif via une carte prépayée utilisable dans des commerces alimentaires et restaurants partenaires.
  - Cette carte permet aussi d'accéder à des repas à tarif modéré dans les établissements partenaires qui pratiquent cette tarification.
- **Un soutien contre la précarité étudiante**
  - CARE complète les autres aides du réseau des Crous : bourses, logements, repas à tarif social, accompagnement social, etc... territoires plus éloignés.
- **Une démarche simple**
  - Les étudiants éligibles sont identifiés par l'établissement situé en zone blanche et transmis sur une plateforme dédiée
  - L'aide est versée sans élément complémentaire dès lors que les informations déposées sur la plateforme sont mises à jour par l'établissement d'inscription
- **Une meilleure équité territoriale**
  - Ce dispositif aide les étudiants des « petites » villes ou campus éloignés qui n'ont pas accès aux infrastructures du Crous à proximité de leur lieu d'étude
  - Il réduit les inégalités entre étudiants des grandes métropoles ou campus universitaires structurés et ceux des territoires plus éloignés.

**Pour l'année 2025/2026, 23 établissements étaient identifiés et éligibles à ce dispositif.**

Il s'adresse aux étudiants de ces établissements dès lors qu'ils sont inscrits en formation initiale ou en apprentissage du secteur public, sous certaines conditions. 5 883 étudiants bénéficiaient de ce dispositif en 2024-2025.

# AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL

Dans une logique complémentaire de renforcement de l'accompagnement et de prévention, d'autres dispositifs de soutien psychologique sont également proposés, notamment :

- Des **permanences psychologiques au sein des résidences** :
  - **Consultations gratuites et confidentielles avec Apsytube**, sur rendez-vous, réservées aux étudiants logés par le Crous à Lille, Villeneuve d'Ascq, Roubaix, Valenciennes, Boulogne sur Mer et Calais. Les psychologues accompagnent les étudiants qui font face à des situations de mal être, les conseillent et les orientent. En 2025, 397 consultations ont été réalisées.
  - Le Crous co-fiance via la CVEC la **ligne d'écoute Nightline**, dispositif d'accompagnement par les pairs, ouverte le soir de 21h à 2h30 pour accompagner les étudiants qui ont besoin de parler. En 2025, 1214 étudiants ont pu échanger par téléphone ou par chat via la ligne d'écoute.
- Des **permanences psychologiques dans les établissements d'enseignement supérieur** :
  - Le Crous a subventionné, via la CVEC, des permanences psychologiques dans 17 établissements d'enseignement supérieur en 2025. Des séances de sophrologie, pilates, yoga du rire sont également subventionnées tous les ans dans les établissements.
- La **Semaine d'information sur la santé mentale** est venue renforcer ces dispositifs en proposant, durant une semaine, des actions d'animation et de sensibilisation conduites par les assistantes sociales : représentation de la pièce de théâtre La vie rêvée des étudiants, organisée à Valenciennes, Roubaix et Villeneuve-d'Ascq, afin de favoriser le lien avec et entre les étudiants.
- Des **actions de santé mentale** co-construites dans le cadre du Conseil de Santé Mentale des Etudiants.
- Des dispositifs d'aide alimentaire, matérielles et de lutte contre la précarité menstruelle destinés aux étudiants en situation de précarité :
  - **Aides d'urgence** : des e-cartes de 50 € sont distribuées pour soutenir les étudiants en situation d'urgence.
  - **Soutien en hygiène** : distribution de kits d'hygiène financés par la CVEC.
  - **Nuitées d'urgence** : pour répondre aux demandes des étudiants en errance. Convention avec hôtels et auberges de jeunesse sur le Nord pas de Calais afin d'attribuer la possibilité de quelques nuitées en urgence.
  - **Épiceries solidaires et colis alimentaires** : ces services offrent un accès à des distributions alimentaires à bas coûts pour les étudiants en difficulté.





Signature de la convention de l'extension du CSME à l'Université Catholique de Lille



Signature de la convention de création d'un CSME sur le Littoral

## EXTENSION DES CONSEILS DE SANTÉ MENTALE DES ÉTUDIANTS

Créé en janvier 2020 par le Crous de Lille, l'Université de Lille et l'EPSM de l'Agglomération Lilloise, le Conseil de Santé Mentale Étudiant (CSME) a pour objectif d'améliorer la prise en charge des étudiants en santé mentale. Ce dispositif coordonne les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, facilite les parcours de soins et renforce les actions de prévention, de repérage et d'accompagnement.

Face aux enjeux grandissants de santé mentale dans le contexte post-crise sanitaire, les CSME se développent sur d'autres établissements de la région Hauts-de-France.

- **Université d'Artois** : la convention constitutive a été signée le 4 juin 2025 avec le Projet Territorial de Santé Mentale Artois Audomarois (PTSM), l'ARS Hauts-de-France, le Groupe Hospitalier Artois-Ternois et le Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais.
- **Institut Catholique de Lille** : son entrée a été officialisée par la signature d'une nouvelle convention le 9 juillet 2025, aux

côtés de l'Université de Lille, de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise – GHT Psy NPdC, du Crous de Lille, et de l'ARS Hauts-de-France. Cette extension fait suite à une concertation régionale organisée en novembre 2024 par l'ARS et la Région académique, qui a acté l'élargissement du périmètre du CSME à la Fédération Universitaire Pluridisciplinaire de Lille.

- **Université du Littoral Côte d'Opale** : un projet de création d'un CSME est à l'étude entre le PTSM (Projet Territorial de Santé Mentale Artois Audomarois), l'ARS, l'EPSM du Littoral, le PTSM Littoral 62, l'AFEJI Littoral, l'ULCO et le Crous.

Le déploiement des CSME constitue une étape importante pour offrir une prise en charge globale, coordonnée et adaptée aux besoins en santé mentale des étudiants quelque soient leur territoire d'études.

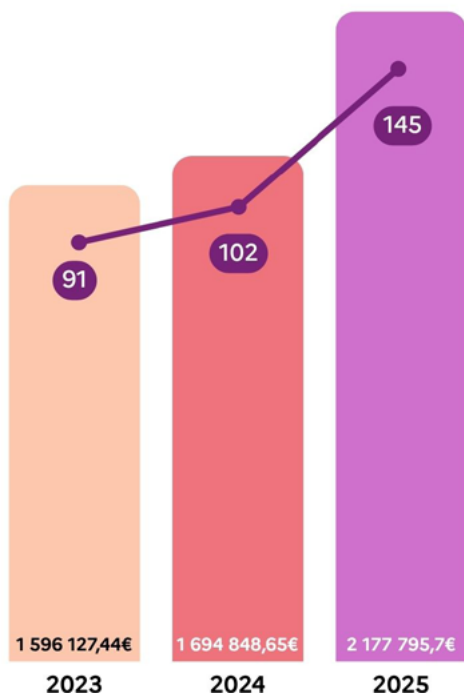


# Vie étudiante

# INDICATEURS CLÉS DE LA VIE ÉTUDIANTE

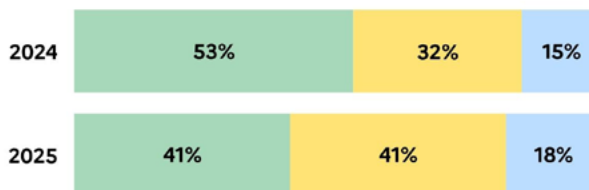
|   |  |   |
|---|--|---|
| <p><b>2,178 M€</b><br/>de budget CVEC en 2025</p>                       | <p><b>145</b><br/>projets CVEC financés</p>              |   |
| <p><b>1220</b><br/>étudiants inscrits<br/>aux réveillons solidaires</p> | <p><b>25</b><br/>ateliers proposés</p>                   | <p><b>586</b><br/>étudiants inscrits aux ateliers</p>     |
| <p><b>4</b><br/>commissions Culture-ActionS</p>                         | <p><b>65</b><br/>projets Culture-ActionS<br/>déposés</p> | <p><b>34</b><br/>projets Culture-ActionS<br/>financés</p> |

**Nombre de projets CVEC financés par les crédits CVEC du Crous en fonction des crédits mobilisés**

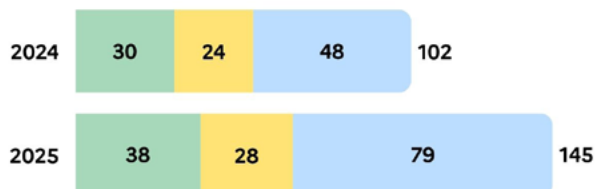


Le passage à 3 commissions CVEC par an a permis d'optimiser la mobilisation des crédits, et ainsi augmenter le nombre de projets financés.

**Répartition des crédits CVEC du Crous mobilisés par axe en %**



**Répartition du nombre de projet CVEC financés par le Crous par axe**



- **Axe 1** : Restaurants et résidences universitaires
- **Axe 2** : Établissements d'enseignement supérieur bénéficiaires du produit de la CVEC
- **Axe 3** : Établissements d'enseignement supérieur non bénéficiaires du produit de la CVEC



# D'ANIMATION & VIE DE CAMPUS

La vie étudiante sur les campus prend racine dans les premières organisations destinées aux étudiants du début du XXe siècle. Ces premières associations mettaient en place des événements et investissaient pour des aménagements à destination des étudiants.

Des compétitions sportives, des bals ou encore des tombolas étaient organisés, notamment au sein de la maison des étudiants, inaugurée en mai 1907 à Lille. Celle-ci était d'ailleurs dotée de salles de travail, d'une salle de sport, de bibliothèques, de billards ainsi que d'une salle des fêtes.

Au fil du XXe siècle et en parallèle de l'évolution des institutions en charge des oeuvres, les activités de vie de campus sont investies.

Lancé en 1989 à l'initiative de la ville de Villeneuve d'Ascq, le concours de nouvelles est piloté par le Crous de Lille depuis 1993.



Près de 34 000 nouvelles ont été rédigées à l'échelle nationale. Aujourd'hui, cette compétition met à l'honneur une diversité de disciplines artistiques : danse, théâtre, musique, BD, courts-métrages ou encore photographie.

## Une nouvelle dynamique au service de la vie étudiante par la CVEC

La mise en place de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) le 8 mars 2018 vise à « favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et [...] conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ».

La CVEC remplace l'ancienne cotisation aux mutuelles et instaure une nouvelle dynamique au service de la vie étudiante.

La contribution est répartie entre les établissements bénéficiaires (85%) en fonction de leur nombre d'étudiants et le Crous (15%). Avec cette enveloppe, le Crous finance ses propres projets à destination des étudiants et cofinance des projets, portés par les établissements d'enseignement supérieur, y compris ceux non-bénéficiaires.

Les domaines investis sont variés, en 2024, le Crous reçoit 1 694 845,65€.

## Vie étudiante et vie de campus aujourd'hui

En pratique, la CVEC a pour vocation de financer les projets qui participent à la vie des campus tout au long de l'année. Les fonds mobilisés permettent la mise en œuvre d'activités qui favorisent l'accueil, le bien-être et les animations organisées pour les étudiants.

La CVEC permet l'organisation de nombreux événements de sensibilisation pour les étudiants.

Par exemple, le 15 mai 2025, le défilé « Upcycling by Crous », qui allie créativité, développement durable et expression personnelle.



La CVEC contribue également à l'aménagement d'espaces favorables au travail et au bien-être des étudiants. C'est le cas, par exemple, à Valenciennes, où une bibliothèque est installée à Rubika en 2025.



Dans le domaine des sports, la CVEC permet l'organisation de tournois ou encore l'aménagement d'espaces sportifs sur les campus et dans les infrastructures du Crous.



Le Crous met aussi en place une multitude d'activités financées en partie par la CVEC afin d'animer les campus.

Par exemple, lors des journées d'intégration de la vie étudiante (JIVÉ) avec l'Université de Lille ou encore pendant les afterwork avec l'Université d'Artois à Arras.



Un autre exemple est le financement de formations et de moment de partage. Dans cette optique, la CVEC permet d'organiser des sessions de formation PSC1 tout au long de l'année mais aussi des repas solidaires organisés à l'occasion de Noël.



# LA CVEC, LEVIER POUR DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE CAMPUS DE PROXIMITÉ À DESTINATION DES ÉTUDIANTS

La Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) constitue un levier essentiel pour le déploiement d'actions en faveur de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants, ainsi que pour mener des actions à dimensions sociale, sanitaire, culturelle et sportive. **Le Crous est bénéficiaire d'une recette CVEC de 1 897 619,36 M€ en 2025**, soit 15% du produit de la contribution payée par les étudiants, à l'exception des boursiers. Au cours de l'année écoulée, les financements issus de la CVEC ont permis de soutenir de nombreuses initiatives, répondant aux priorités identifiées en matière de vie étudiante, de lien social, d'accès à la culture, de sport et de la santé.



Les actions mises en œuvre ont notamment contribué à favoriser l'intégration des étudiants dès leur arrivée sur le campus et dans les résidences universitaires. Des événements avec les partenaires universitaires ont permis de promouvoir le lien social, encourager la diversité culturelle, promouvoir l'engagement et lutter contre l'isolement.

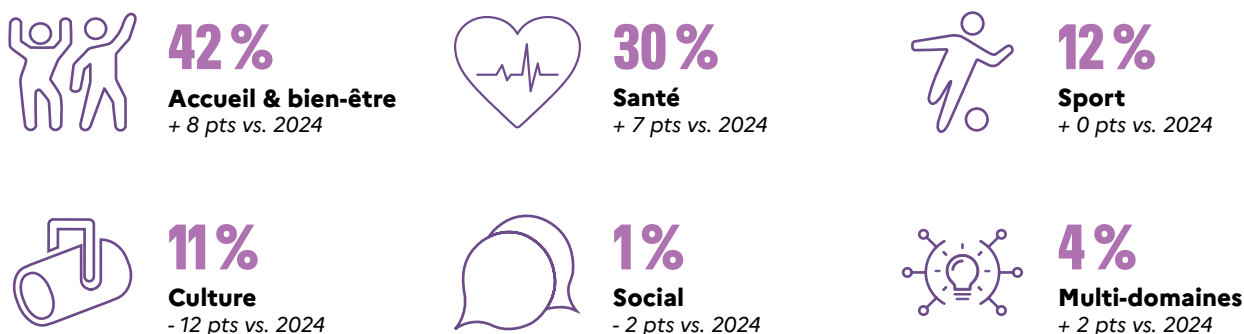
Par ailleurs, en 2025, la CVEC a soutenu divers projets et actions comme les permanences psychologiques dans les établissements non bénéficiaires de la CVEC et pour les résidences du Crous, des journées sportives et de cohésion, ainsi que différents ateliers, actions et concours culturels qui participent pleinement à l'enrichissement de la vie de campus et à la valorisation de la créativité étudiante.

Ainsi, le bilan des actions financées par la CVEC met en évidence une utilisation ciblée et cohérente des ressources, au service d'une politique de vie étudiante adaptée aux besoins des étudiants.

Découvrez la vidéo créée à l'occasion  
de la semaine de la CVEC



## Utilisation des crédits CVEC par thématique en 2025



**N.B. :** Ces pourcentages sont fonction du nombre, du montant et des thématiques des projets déposés par les établissements.

# EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS PAR LA CVEC



## Le Crous, partenaire engagé des journées de rentrée universitaire

À l'occasion des journées de rentrée organisées par les universités, le Crous se mobilise pour accompagner les étudiants dès leurs premiers pas dans l'enseignement supérieur.

Ces événements incontournables, tels que les Journées d'Immersion de la Vie Étudiante (JIVE) à l'Université de Lille, Explor'ULCO à l'Université du Littoral Côte d'Opale, la Journée Passeport et la Journée d'intégration à l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF), ou encore la journée « J'suis à la fac » à l'Université d'Artois, constituent des temps forts d'information avec le Crous.

La présence du Crous lors de ces journées vise à faire connaître l'ensemble de ses services essentiels à la vie étudiante : logement, restauration, bourses, offres culturelles, accompagnement social, ou encore dispositifs de soutien.

Par cette mobilisation, le Crous affirme son rôle d'acteur public de proximité, au service de l'égalité d'accès aux droits et de l'accompagnement de tous les étudiants, quels que soient leur parcours, leur origine ou leur situation, vers une scolarité réussie.



## Temps fort de rentrée dans les résidences universitaires

Les résidences universitaires organisent, entre septembre et début octobre, des pots d'accueil destinés aux nouveaux résidents. Ces événements, désormais incontournables, sont pensés comme de véritables temps forts de la rentrée universitaire.

Organisés autour d'un moment convivial, les pots de rentrée permettent aux étudiants de faire connaissance avec les équipes du Crous, de rencontrer leurs voisins et de découvrir les partenaires présents sur les campus, mobilisés pour faciliter l'intégration des étudiants et les accompagner tout au long de l'année.

Ces moments sont souvent l'occasion de présenter les équipes de la résidence, d'apporter des informations pratiques sur la vie en résidence, les activités proposées, les dispositifs d'accompagnement ou encore les bons plans étudiants.

Le Crous, à travers ces initiatives, confirme son engagement à offrir un cadre de vie accueillant, propice à la réussite et à l'épanouissement personnel des étudiants.



Pot d'accueil à la résidence Georges Lefèvre, à Lille.

## Journée de sensibilisation au handicap - 2<sup>ème</sup> édition à Dunkerque

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances, le Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais a organisé la deuxième édition de sa journée de sensibilisation au handicap, **en partenariat avec l'Université du Littoral Côte d'Opale**. L'événement s'est tenu le jeudi 13 novembre 2025 sur le campus de Dunkerque et a réuni étudiants et acteurs institutionnels autour d'une programmation dédiée à la découverte, à l'échange et à la compréhension des différentes réalités du handicap.

La pause méridienne a été consacrée à des **actions de sensibilisation interactives**, permettant aux étudiants de s'initier à la langue des signes française appliquée aux situations du quotidien, notamment la commande de repas. Des mises en situation autour de la déficience visuelle, menées avec le soutien d'une association spécialisée et de chiens guides, ont complété ces temps d'apprentissage, suivies de tables rondes favorisant le dialogue et la réflexion collective.



L'après-midi a pris la forme d'un **village associatif et institutionnel**, animé par des stands et des ateliers. Le Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap (BVEH) y a présenté ses missions et dispositifs d'accompagnement. Plusieurs animations ont permis d'aborder différentes formes de handicap, à travers notamment des ateliers d'art-thérapie, des mises en situation de surdicécité, des parcours d'accessibilité en fauteuil roulant et des simulations de multi-handicap conçues par les étudiants du master STAPS.

La journée s'est poursuivie en soirée avec la mise à disposition d'outils pédagogiques de sensibilisation KESKI, suivie du **spectacle « Handicapée méchante »**, écrit et interprété par l'humoriste Lilia Benchabane, accompagné d'un temps d'échange avec le public.

Cette journée a constitué un temps fort de la vie étudiante, contribuant à faire évoluer les regards, à renforcer la compréhension des enjeux liés au handicap et à promouvoir une culture inclusive sur le campus.



Découvrez les témoignages étudiants

## Terrain multisport à Béthune : un lieu de rencontre et de bien-être

La résidence universitaire Schweitzer à Béthune accueille depuis l'automne 2025 un nouveau terrain multisport destiné à favoriser la pratique sportive et le bien-être des 298 résidentes et résidents. D'une superficie de 24 mètres sur 12, et équipé de deux buts et trois paniers, ce terrain permettra la pratique de sports variés tels que le football, le basket-ball ou encore le handball, avec un accès pensé pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux se sont déroulés du 8 octobre 2025, au 15 novembre 2025.



Ce nouvel équipement, financé par la CVEC, est venu enrichir la vie quotidienne des résidents et résidentes de la résidence Schweitzer. À proximité immédiate de leur lieu de vie, ils peuvent dorénavant pratiquer une activité sportive régulière, sans contrainte de transport ni de coût supplémentaire puisque le terrain est accessible gratuitement. Le terrain est pensé pour être un espace ouvert à toutes et à tous, favorisant la rencontre, l'inclusion et la mixité des pratiques.



## 6 réveillons solidaires : un projet né en 2019 qui débarque à Arras en 2025 !

Depuis 9 ans, le Crous de Lille en partenariat avec l'Université de Lille organise des réveillons pour les étudiants. Depuis 6 ans, ce dispositif a été mis en place avec l'Université d'Artois sur le campus de Béthune. Pour la 9ème édition, le dispositif a été étendu à Arras en partenariat avec l'Université d'Artois, et reconduit pour la deuxième année consécutive avec l'Université Littoral Côte d'Opale à Dunkerque



Si les objectifs principaux restent l'intégration et la lutte contre l'isolement, ces événements sont aujourd'hui perçus comme un moment de convivialité qui réunit des centaines d'étudiants juste avant les fêtes de Noël. C'est le moment parfait pour relâcher les tensions et entamer un repos mérité.

Il consiste à offrir un buffet traditionnel tout en profitant d'une animation musicale, un petit cadeau de bienvenue et diverses activités récréatives. En 2025, les réveillons solidaires ont réuni **1 220 participants répartis sur 6 campus.**



## Partenariat avec le VAFC

Le 30 octobre 2025, une convention de partenariat a été officiellement signée entre le Crous de Lille et le VAFC (Valenciennes Football Club). Ce partenariat marque l'engagement commun de deux acteurs majeurs du territoire en faveur de la réussite des étudiants.

Ce partenariat vise à offrir aux étudiants de nouvelles opportunités, notamment :

- L'organisation d'activités sportives axées sur l'initiation au sport
- La visite du Centre de Formation de Famars ;
- Trois visites du Stade du Hainaut, réservées à 25 étudiants par session (la première édition a eu lieu dès la signature de la convention) ;
- Un accompagnement coordonné avec le VAFC pour les étudiants logés en résidence Crous et licenciés au Centre de Formation du club, afin de concilier vie étudiante et sport de haut niveau.

Fondé en 1913, le VAFC est un club historique du football français, engagé dans une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Ses actions, menées au sein du club et dans la région, visent à promouvoir la réussite sportive et personnelle des étudiants.



Découvrez le retour en image de la 1ère visite du stade, et le ressenti des étudiants



Zaatar - crédit photo : Alexandre Caffiaux



Klingande - crédit photo : Alexandre Caffiaux



Petit Biscuit - crédit photo : Alexandre Caffiaux

## 5<sup>ème</sup> édition du Summer Break

Le 22 mai 2025, le campus Cité Scientifique de Villeneuve d'Ascq s'est transformé le temps d'une soirée en scène électro à ciel ouvert. Pour sa 5e édition, le Summer Break a réuni étudiantes et étudiants venus décompresser après les examens autour de trois DJ sets gratuits : Zaatar (EBM / trance / new beat), Klingande (tropical house) et Petit Biscuit (electro), de 18h à 23h30 sur la Plaine du COSEC.

Au-delà de la musique, l'événement a proposé un programme d'animations varié : show des pompom de l'Université de Lille, maquillage artistique, performances lumineuses par des robots géants et création d'une œuvre participative avec l'artiste Roobey.

Des dispositifs de prévention ont également été déployés tout au long de la soirée pour garantir un cadre festif et bienveillant. La soirée a par ailleurs été diffusée en direct sur Twitch.

Organisé par la Direction Vie Étudiante de l'Université de Lille, en partenariat avec la Ville de Villeneuve d'Ascq, et financé par la CVEC, notamment via le financement de projet du Crous de Lille, le Summer Break, avec ses 5 000 participants, s'est imposé comme un rendez-vous incontournable de la vie étudiante lilloise.

Découvrez l'aftermovie de l'Université de Lille



# ACCOMPAGNER LA CRÉATION ÉTUDIANTE ET RENFORCER L'ENGAGEMENT TERRITORIAL

## Favoriser la création et l'engagement des étudiants

Le Crous de Lille développe une politique culturelle ambitieuse, tournée vers l'accompagnement de la création étudiante. En mettant les étudiants au centre de ses initiatives, cette démarche vise à soutenir leur épanouissement personnel, favoriser la réussite de leur parcours et renforcer leur implication dans la vie culturelle et associative des territoires.

Elle permet ainsi de :

- Faire des étudiants des acteurs et vecteurs essentiels de la vie culturelle en participant à toute forme d'engagement dans la vie collective et associative (accompagnement, conseil, aide financière et technique au montage de projets.).
- Développer l'intérêt et l'accès à la création artistique en offrant à tous les étudiants la possibilité de découvrir et de s'impliquer dans la création artistique.
- Favoriser l'émergence des talents et l'inspiration créative : soutenir les artistes étudiants tout au long de leur création et valoriser celles-ci sur le territoire.

Cet engagement se traduit concrètement par deux axes : l'accompagnement à la création artistique et l'accompagnement à la création associative, permettant d'asseoir la présence culturelle du Crous sur l'ensemble du territoire.

## Culture-ActionS : le Crous de Lille soutient l'engagement étudiant

Le Crous de Lille est convaincu que la vie étudiante ne se limite pas aux études. S'investir dans un projet culturel, monter une action solidaire, créer une association ou organiser un événement sportif : toutes ces initiatives sont autant d'occasions pour les étudiants de s'exprimer, de s'engager et de se construire.

C'est dans cette logique que le Crous de Lille tient à accompagner les étudiants au travers du dispositif Culture-ActionS. Ce dispositif permet d'apporter non seulement un soutien financier aux projets étudiants dans des domaines variés tels que culture, création artistique, sciences et techniques, engagement citoyen, sport et solidarité, mais aussi de proposer un accompagnement au montage de projet.

Exemple : C'est le cas par exemple du **festival étudiant Rêve So Nord**, qui est revenu le 26 septembre pour sa 3<sup>ème</sup> édition sur le campus Mont-Houy de l'UPHF,



à Valenciennes. Organisé par une équipe de bénévoles étudiants passionnés, il propose une programmation centrée sur le rap et l'électro, entre têtes d'affiche francophones et talents régionaux.

Pour l'édition 2025, l'événement franchit un cap avec une nouveauté majeure : **une troisième scène installée dans le restaurant universitaire Mont Houy 1**, au cœur du campus. Ce lieu emblématique de la vie étudiante se transforme pour l'occasion en espace d'expression musicale, renforçant le lien entre le festival et son public.

Food-trucks, stands associatifs, espace de prévention et bar complètent l'expérience, portée par une cinquantaine de bénévoles, avec également des actions en faveur de l'environnement (tri, covoiturage, navettes). En réunissant 1 500 participants, dont 700 étudiants, Rêve So Nord s'affirme comme un rendez-vous festif, responsable et incontournable de la rentrée.



Découvrez les lauréats de 2024-2025



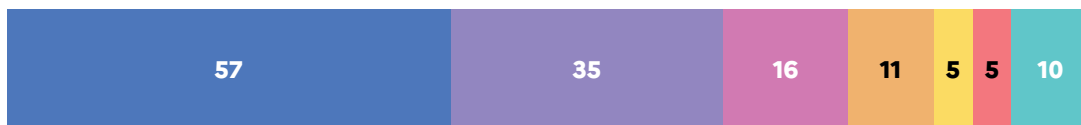
## 7 concours régionaux pour encourager la création artistique...

Chaque année, le Crous de Lille contribue à la déclinaison locale des sept concours nationaux de création étudiante, ouverts à tous les étudiants. Ces concours couvrent quatre disciplines artistiques (nouvelle, bande dessinée, photographie, court métrage) et trois tremplins scéniques (danse, théâtre et musique : le tremplin Pulsations).

Des jurys régionaux, composés de professionnels issus des milieux artistiques concernés, sont mobilisés pour sélectionner trois lauréats par discipline. Les deux premiers sont ensuite proposés à la phase nationale

Au-delà des concours, l'ensemble des candidats bénéficie d'un accompagnement personnalisé par le service culturel du Crous de Lille, afin de valoriser leurs créations et de renforcer leur visibilité sur le territoire. Cette démarche confirme l'orientation croissante du Crous vers le soutien à la création étudiante et le développement culturel territorial, consolidant ainsi sa place d'acteur central de la vie culturelle et associative des étudiants.

### Répartition des candidats par discipline des concours de création étudiante



- Nouvelle
- BD
- Photo
- Court métrage
- Danse
- Théâtre
- Pulsations



## La 3<sup>ème</sup> édition du défilé de mode Upcycling by Crous : un événement engagé

Le Crous de Lille place l'engagement et la créativité étudiante au cœur de ses missions. Parmi ses dispositifs, les ateliers Upcycling by Crous offrent aux étudiants un espace unique pour s'exprimer et s'engager dans une démarche éco-responsable. Ces ateliers, encadrés par virginie Bethencourt, directrices des résidences Camus et Eiffel sur la cité scientifique, permettent aux étudiants de transformer des vêtements de seconde main en créations uniques, tout en sensibilisant à l'importance du recyclage et de la mode durable.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la 3<sup>ème</sup> édition du défilé de mode Upcycling by Crous, un événement qui met en lumière le talent et l'inventivité des étudiants. Pendant près d'un an, 12 étudiants ont participé à des ateliers couture pour concevoir et réaliser des tenues éco responsables. Le résultat a donné naissance à 34 créations uniques, présentées sur scène à travers 5 thématiques.



Hani, gagnant du défilé "Upcycling by Crous" 2025

Découvrez  
le retour en  
image du défilé



Spectacle de clown "Demain, j'irais fleurir les rêves" de Lou Miracco, joué les 23 & 24 avril 2025

## Le Théâtre Ouvert Universitaire (TOU): creuset de l'expression artistique étudiante

Le Crous propose, au sein du TOU, différentes soirées et spectacles (concerts, danse, théâtre, projections, etc.). L'objectif nourri par l'établissement est de mettre en lumière la créativité étudiante en soutenant l'émergence des jeunes artistes, en facilitant l'organisation de leurs spectacles et en leur offrant une plateforme pour s'exprimer. On y retrouve donc des lauréats ou des participants aux différents concours du réseau, qui pour certains expérimentent la scène et la confrontation à un public pour la première fois.

Par ailleurs, le Crous de Lille, a confié et subventionné 50% de la programmation à une association émergente, l'Onde Théâtrale, dont la mission est d'organiser la programmation des compagnies de théâtre et de spectacle vivant étudiant de l'Académie de Lille. Une forte priorité est donnée à la création étudiante, aux compagnies étudiantes, et à toute forme d'expression artistique où l'étudiant est au cœur des préoccupations. Cette démarche vise aussi à professionnaliser les membres associatifs qui démontrent sur le temps long de réelles aptitudes à la recherche d'artistes, la programmation, la communication, et la co-création.

# FINALE RÉGIONALE DU TREMLIN PULSATIONS : UNE PREMIÈRE SUR LE CAMPUS D'ARRAS



Jeanne - 1<sup>er</sup> prix du tremplin



MCH - 2<sup>ème</sup> prix du tremplin



Magda - 3<sup>ème</sup> prix du tremplin

Chaque année, le réseau des Crous met à l'honneur la créativité étudiante à travers ses concours nationaux, qui couvrent sept disciplines artistiques : bande dessinée, court-métrage, film court, photographie, danse (tremplin Envol), musique (tremplin Pulsations) et théâtre. Tandis que les quatre premiers suivent une thématique annuelle, les trois tremplins offrent une scène libre à l'expression artistique des étudiants. La thématique pour cette année 2025-2026 est "Fierté".

Le tremplin Pulsations illustre pleinement la volonté des Crous d'accompagner les talents émergents. Véritable dispositif d'expression musicale, il se déploie en deux phases : un concours régional, puis une finale nationale. La sélection régionale s'ouvre par l'écoute anonyme de trois morceaux originaux déposés par chaque candidat, et mène à un concert en public où les finalistes sélectionnés se produisent devant jury et étudiants. Deux lauréats sont alors retenus pour concourir au niveau national.

La finale régionale 2025-2026 se déroulera le 12 mars 2026, pour la première fois en partenariat avec l'Université d'Artois, sur le campus d'Arras. Longtemps organisée à l'Université de Lille, cette évolution permet d'élargir le rayonnement du concours sur le territoire académique, renforçant ainsi sa visibilité et celle des autres disciplines.

Le lauréat de la finale régionale remporte un bilan scénique mené par l'association ARA - Autour des Rythmes Actuels, et la possibilité d'assurer la première partie du concert de clôture des JIVÉ de l'Université de Lille. Deux lauréats suivants remportent chacun une carte cadeau. Au-delà des récompenses attribuées, le service culturel du Crous accompagne l'ensemble des candidats, et pas seulement les lauréats, en leur offrant des opportunités de diffusion dans sa propre programmation, mais également dans celles des universités ou d'événements locaux. L'objectif étant de contribuer à un maillage territorial fort.

C'est ainsi que MCH, deuxième de l'édition 2024-2025, a pu se produire lors du festival itinérant Les Enchanteurs. Ovisis, duo féminin lauréat du tremplin 2023-2024, avait quant à lui été sélectionné pour continuer l'aventure Hauts les Talents 2024 organisé par France Bleu Picardie et France Bleu Nord. Du côté des participants non lauréats, l'artiste Manuella a bénéficié de l'accompagnement du Crous de Lille pendant deux ans. Elle est aujourd'hui produite par l'artiste Kamaro et l'aura notamment accompagné pour chanter son célèbre morceau Femme Like U en duo au Casino de Paris.

Découvrez la finale Pulsations  
de l'édition 2024-2025









Retrouvez-nous sur



@crouslille

**Crous de Lille Nord Pas-de-Calais**

Cité Marianne - Bâtiment A1

Boulevard de Strasbourg

59 017 Lille Cedex

Tél. : 03 20 88 66 00

**[www.crous-lille.fr](http://www.crous-lille.fr)**